
Canada

Décembre 1966

BULLETIN NATIONAL DE

l'OMU

Exercice TOCSIN 66

Planification pour fonctionnaires supérieurs

Nouvel insigne de Canada OMU

La protection civile et la survivance

Problèmes d'alimentation collective

CANADA ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

LE BULLETIN NATIONAL DE L'OMU

Vol. 6 • Nº 6

Décembre 1966

Publié par

Canada Organisation des mesures d'urgence, Ottawa (Ontario)

Table des matières



Le BULLETIN NATIONAL DE L'OMU est publié tous les deux mois afin de fournir des renseignements courants sur une grande variété de sujets ayant trait aux plans civils d'urgence. Ce périodique est publié et en anglais et en français et on peut l'obtenir en écrivant à Canada Organisation des mesures d'urgence, Tour du Centenaire, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa 4 (Ontario).

En plus de publier des articles reflétant le programme du gouvernement canadien, le Bulletin peut également publier des articles provenant de particuliers sur des sujets d'intérêt courant concernant le programme des mesures d'urgence. Les vues de ces collaborateurs ne sont pas nécessairement celles du gouvernement fédéral.

Directeur: *C. R. Patterson* Rédacteur: *B. L. Perrier*

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1966

EXERCISE TOCSIN 66

Rapport préliminaire de A. P. Blackburn, Section de l'exercice, Division de la formation nationale, Canada Organisation des mesures d'urgence.

L'exercice TOCSIN 66, exercice de préparation sur le plan national pour la planification civile d'urgence, s'est déroulé du 12 au 21 octobre. L'objectif de cet exercice était de perfectionner les moyens d'opérations existants en vue d'assurer la survie nationale en cas d'attaque nucléaire contre le continent nord-americain.

C'était le quatrième exercice faisant partie d'une série d'exercices d'envergure nationale. Bien qu'un exercice complet sur le plan national ait été prévu pour 1963, d'autres obligations fédérales, peu de temps avant son début, ont empêché que l'on y donne suite. Ainsi l'exercice TOCSIN 66 était le premier exercice d'envergure nationale tenu depuis l'année 1961. Cet exercice a couronné un cycle de deux ans d'exercices et d'études qui mettaient en cause les personnels des paliers municipal, provincial et fédéral.

Depuis le dernier exercice d'envergure nationale, en 1961, de nombreux changements ont été apportés à l'organisation du personnel qui remplissait des fonctions au sein du gouvernement d'urgence. En outre, on a étudié et mis au point nombre de principes nouveaux dans le domaine des opérations. En général, on a réalisé des progrès incontestables en ce qui a trait à l'état de préparation du personnel en cas d'urgence nationale, mais l'état de préparation et les progrès réalisés ont été plus ou moins avancés selon les divers secteurs régionaux (provinciaux) de notre vaste pays. Cette diversité se conjuguant à la diversité des installations opérationnelles existantes dans les dix régions a suscité des problèmes intéressants d'organisation et de préparation de l'exercice TOCSIN 66.

Les préparatifs en vue de la participation effective de chaque province à l'exercice devaient dépendre, comme il a été indiqué, du stade de préparation atteint et des installations matérielles dont on disposait en cas d'urgence. On a rapidement constaté que pour que s'établissent des relations entre les opérations au sein des régions et entre les régions et le gouvernement central, l'exercice TOCSIN 66 devait se composer d'une série d'exercices distincts, mais coordonnés tant au niveau central que dans chacune des provinces. Chaque région-province a mis au point son propre genre d'exercice conforme cependant à des normes communes en regard du cadre, du genre d'attaque et de l'horaire. La coordination requise a été établie par des cellules de planification établies tant au niveau central qu'aux paliers régionaux.

En ce qui a trait à l'organisation centrale, le matériel requis pour mener à bonne fin l'exercice a été produit et mis en usage par un groupe de travail interministériel établi pour l'exercice et qui se composait de représentants des ministères et organismes participants. De même, les groupes de planification régionale d'exercice se composaient de représentants fédéraux et régionaux et de représentants du gouvernement provincial. La liaison entre le palier central et le palier régional a été établie par la suite par des visites qui ont permis la poursuite d'opérations coordonnées et efficaces mettant l'accent surtout sur l'orientation et la familiarisation.

A Ottawa, au palier central, l'exercice s'est déroulé en deux étapes. La première—une mise en scène d'avant l'attaque d'une durée de neuf jours—a servi à mettre à l'épreuve les plans et les méthodes qui seraient utilisés par le gouvernement pour répondre à une détérioration de la situation internationale. Cette phase s'est déroulée dans des endroits servant en temps de paix, mais qui ont été dotés d'une cellule centrale chargée de donner réponse à toute sollicitation résultant de l'ensemble des opérations de cet exercice national. Cette cellule était chargée de donner l'élan nécessaire pour la continuité des opérations tant centrales que régionales. Pendant ce temps, des communiqués concernant l'exercice étaient diffusés vers les régions et vers les ministères; des sommaires de renseignements étaient préparés et l'on poursuivait l'étude des mesures d'alerte qui avaient été prises. Pour les besoins de l'exercice, un cabinet a été formé se composant de membres au niveau supérieur du personnel de Canada OMU et de représentants des ministères que l'on avait choisis, et, pendant le déroulement de l'exercice, ils se réunissaient

CANADA OMU



Planificateurs des ministères au cours d'un simulacre de réunion du Cabinet.

93257—1

CANADA OMU



Quelques membres du personnel de direction de l'exercice TOCSIN 66 (de gauche à droite); M. B. P. O'Connell, division nationale de la formation, Canada OMU; M. A. P. Blackburn, chef de la section de l'élaboration des exercices; M. J. T. Macleod, section de l'élaboration des exercices; le capitaine W. S. Fowler, ministère de la Défense nationale.

CANADA OMU



Conférence des hauts fonctionnaires tenue au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior, en vue de l'exercice TOCSIN 66.

presque quotidiennement pour examiner les mesures à prendre vis-à-vis des sinistres et des mesures d'alertes.

La deuxième étape des opérations au niveau central a coïncidé avec l'attaque prévue à cet exercice et a consisté en une affectation de personnel de genre non opérationnel au siège de l'exercice situé au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior (Ont.) et dans certains lieux de repli. Pendant le déroulement de cette phase complète de l'exercice qui a duré une journée, on a particulièrement insisté, par des exposés de directives et des discussions au niveau ministériel, sur le côté familiarisation et orientation. Ont assisté aux opérations des sous-ministres, des sous-ministres adjoints et d'autres agents désignés par l'organisation du gouvernement d'urgence.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, les opérations de l'exercice au niveau régional ont été établies en fonction de l'état d'entraînement, de préparation et d'alerte opérationnelle. Ces opérations allaient des exercices d'affectation complète de personnel et des exercices du genre opérationnel exécutés au siège régional du gouvernement d'urgence complété jusqu'aux activités d'études en groupe comprenant des exposés d'instructions et des directives d'orientation à l'intention d'autres régions.

On a demandé à tous les groupes régionaux et provinciaux d'examiner les secteurs où se posent des problèmes spécifiques ou d'entreprendre certains projets particuliers. Par exemple, la région de l'Alberta a évalué l'utilité de l'emploi d'un circuit fermé de télévision au sein du siège régional qui pourrait servir de moyen rapide de diffusion des renseignements sur les opérations. D'autres régions ont étudié des questions comme celles des communications, des réceptions, des opérations succédant immédiatement aux attaques et des problèmes d'auto-assistance et d'aide mutuelle. Concurremment avec l'exercice principal mais n'entrant pas en concurrence avec celui-ci, on a procédé à un exercice RAINEX 1 qui a conduit à des échanges de renseignements sur la défense radiologique entre la région américaine n° 8 et la région de la Colombie-Britannique.

Au moment où nous publions le présent document, tous les derniers rapports sur les opérations de l'exercice TOCSIN 66 ne nous sont pas encore parvenus, n'ont pas encore été étudiés ni synthétisés. Lorsque l'on aura tiré les conclusions sur les divers aspects de l'exercice dans son ensemble, on se propose de publier les résultats les plus importants auxquels on est parvenu et les conclusions auxquelles on a abouti après avoir étudié le déroulement de l'exercice tant au niveau central que régional. Ce rapport sera publié dans un prochain numéro du bulletin national de l'OMU. ▲

EXPOSÉ À L'INTENTION DES FONCTIONNAIRES SUPÉRIEURS
sur la
planification civile d'urgence

par

J. P. Brennan, Section de la formation et du développement, Division de la formation nationale, Canada OMU.

Des autorités reconnues ont présenté des causeries sur la géopolitique internationale et nationale ainsi que sur les politiques et les stratégies étrangères; leurs textes ont constitué le sujet d'instructions pendant une réunion de deux jours, à l'intention de fonctionnaires supérieurs, sur la planification civile d'urgence au Canada, lorsque Canada Organisation des mesures d'urgence a tenu récemment la première discussion du genre au Collège canadien des mesures d'urgence, à Arnprior (Ont.).

Parmi le groupe figuraient 125 hauts fonctionnaires, y compris des ministres et des sous-ministres du gouvernement fédéral, des sous-ministres provinciaux et des fonctionnaires supérieurs des gouvernements de toutes les provinces du Canada; on a tenu cette conférence de palier supérieur pour susciter l'intérêt dans les fonctions de planification d'urgence et faire naître une meilleure compréhension des plans et programmes actuels des mesures d'urgence. Parallèlement aux analyses et prévisions des affaires mondiales présentées par les conférenciers de renommée internationale, à la séance d'instructions, on a exposé et discuté les formes d'activité du Canada en égard des plans de survivance dans l'éventualité d'une attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord.

Après que chacun des conférenciers eut présenté son texte, l'auditoire participa à la séance en posant des questions sur chacun des sujets et il s'ensuivit une discussion libre sur la situation relative du Canada. Les études de la séance d'instructions ont été couronnées par une discussion en groupe sur «La forme d'un éventuel conflit» au cours de laquelle des spécialistes ont présenté de brefs exposés en divers domaines et ont discuté des questions posées par l'auditoire.

Au cours de la première journée, M. R.H. McNeal, de l'Université de Toronto, a parlé de la politique étrangère des Soviets; M. Harold C. Hinton, de l'Institut des Études sino-soviétiques, de l'Université George Washington, a fait connaître ses vues sur la politique étrangère de la Chine Rouge. M. Melvin Conant, de la société *Standard Oil Company,* de New York, a ensuite présenté une analyse de la stratégie des États-Unis, et M. John Gellner, rédacteur en chef du *Canadian Commentator,* a parlé de la stratégie de l'Alliance occidentale.

Au second jour, M. G. Lindsey, du Conseil de recherches pour la défense, a parlé de la stratégie et de l'économie de la défense contre les engins intercontinentaux, et M. Horace Beach, de l'Université Dalhousie, a traité le sujet de l'orientation du comportement humain lors d'un sinistre.

On s'est ensuite tourné vers une appréciation réaliste de la planification des mesures d'urgence au Canada. M. C.R. Patterson, directeur général de Canada OMU, a renseigné l'auditoire sur ce sujet, sur les progrès réalisés à ce jour, sur l'expansion future et sur la nécessité d'en arriver à un haut niveau de compétence professionnelle et de direction dans le domaine de la planification des mesures d'urgence civiles.

Une discussion de groupe a terminé la séance officielle. Parmi ce groupe ont figuré M. Beach, M. Gellner, M. Patterson (président) et trois représentants du Conseil de recherches pour la défense: M. A.M. Pennie, vice-président, M. R.J. Sutherland, surintendant en chef, Établissement des recherches en opérations, et M. G. Lindsey, scientiste principal en recherches sur les opérations.

Dans le discours de clôture au cours duquel il a remercié les orateurs et l'auditoire de leur participation, l'hon. C. M. Drury, ministre de l'Industrie, a déclaré que «le fait d'être prêt à toute éventualité contribue à amoindrir le risque de guerre et certainement à assurer la survivance nationale dans l'éventualité d'une guerre. Dans ce contexte, il nous faut élargir les cadres au pays pour des planificateurs professionnels qui maintiendront les plans en cas d'urgence à leur plus haut degré de fonctionnement».

En réponse à la demande faite par le Bulletin national de l'OMU, les principaux conférenciers ont bien voulu préparer des résumés de leurs travaux pour qu'on les publie. Voici les résumés de MM. McNeal, Hinton et Gellner. Les autres résumés paraîtront dans le numéro de février 1967.

La politique étrangère de la Russie et les trois mondes

par

R. H. McNeal

Dans toute discussion générale sur la politique étrangère de la Russie, il faudra prendre position sur la question toujours controversée de l'influence de l'idéologie communiste sur les relations internationales. Trop souvent cependant cette question est vue sous l'angle d'un choix entre une idéologie et un pouvoir, ce qui est méconnaître les principes de base du Léninisme sur l'acquisition et la conservation du pouvoir; ou comme un choix entre le communisme et le nationalisme russes, ce qui est méconnaître le fait que, dans la pensée des chefs soviétiques, l'intérêt national et l'intérêt des classes sociales ne font qu'un. Plutôt que d'aborder l'idéologie communiste sous ces aspects, je préconise qu'on la considère comme une série d'axiomes qui fournissent aux responsables des politiques russes un lexique expliquant les affaires du monde.

Elle ne leur donne pas un bleu ou un calendrier dont ils puissent se servir pour établir leurs politiques, mais une série d'étiquettes qui leur permettent de reconnaître leurs

soi-disant amis et ennemis et, ils l'espèrent, leur donnent des avantages et des désavantages tactiques. L'idéologie communiste conduit les dirigeants russes à croire à l'existence d'une lutte à longue échéance avec le capitalisme, ce qui augmente la tension qui existe entre les grandes puissances qui s'affrontent, tension qui existerait de toute façon dans un monde d'armes nucléaires. Mais l'idéologie par elle-même ne conduit pas nécessairement à un désastre nucléaire, encore moins à l'établissement de dates précises d'une agression nucléaire.

Ayant défini ma position fondamentale sur ce sujet d'importance capitale, je me permettrai de montrer comment elle s'applique à la politique étrangère de la Russie dans les trois secteurs politiques entre lesquels se divise le monde, soit les états dénommés «impérialistes», les états communistes autres que la Russie soviétique, et le «Tiers-Monde» ou les pays qui étaient autrefois des colonies ou des semi-colonies. Dans le cas des pays «impérialistes», la politique russe s'est montrée toujours hostile ou soupçonneuse. Les Russes n'ont pas pu jusqu'ici se résoudre à concevoir dans le monde un état de paix durable tant que les impérialistes resteront au pouvoir, et ils doutent fort des bonnes intentions des nations occidentales vis-à-vis du communisme. Cette politique est restée inchangée depuis le temps de Staline jusqu'à nos jours. Bien que les Soviétiques aient cherché à faire croire aux pays occidentaux que la mort de Staline a ouvert une ère nouvelle dans la politique étrangère de la Russie qui permet aux pays de l'OTAN d'adopter une attitude plus confiante, ils n'ont jamais renoncé dans leurs déclarations politiques à la position adoptée par Staline vis-à-vis de «l'impérialisme» et ont même fait remarquer clairement que leur ligne de conduite a toujours été celle de la «coexistence pacifique». Staline, bien qu'il se soit montré capable d'agression calculée, n'est pas allé au-devant des échecs en se lançant dans des aventures d'expansionnisme. C'est lui qui a apporté son appui à la première «campagne de paix» pour s'en servir comme ligne de retraite possible au début de la guerre froide et c'est lui qui a abandonné le blocus de Berlin et s'est occupé de mettre fin à la guerre de Corée. Ses successeurs ont été quelques fois plus hardis que lui particulièrement lorsqu'ils se sont servi de la tactique du chantage atomique, mais il semble qu'en fin de compte ils se soient comportés de la même manière que lui en abandonnant cette tactique après son échec lors de la crise du Cuba en 1962.

Ce qui a changé, ce n'est pas l'hostilité sur le plan idéologique, mais le degré d'analogie technologique et militaire existant entre l'Union Soviétique et les «impérialistes». Jusqu'aux derniers jours de règne de Staline, l'Union Soviétique disposait de forces classiques massives comparativement à celles des puissances occidentales, mais par contre elle n'avait pas ou presque pas de moyens dans le domaine atomique; Staline se voyait donc

CANADA OMU

Trois des orateurs de la conférence des hauts fonctionnaires: M. R. H. McNeal, de l'Université de Toronto (assis); M. M. Conant, de la compagnie *Standard Oil* de New-York; et M. H. C. Hinton, de l'Université George Washington, Washington (D.C.); avec M. C. R. Patterson, le directeur général de Canada OMU.

devant un rapport de forces fort confus, instable et difficile à évaluer. Ceci peut servir à expliquer la façon timide et graduelle dont le communisme s'est infiltré en Europe orientale et la confiance qu'il mettait en des porte-étendard consomptibles en Extrême-Orient. La mise au point du système d'armes modernes en Russie, commencée sous Staline et portant ses fruits sous le règne de Khrouchtchev n'a pas précisement produit une détente, mais une stabilisation des hostilités selon un rapport assez facilement calculable et gouvernable.

Pour ce qui est des états communistes créés depuis 1945, l'idéologie communiste promettait beaucoup à l'Union Soviétique. Les relations entre ces états «prolétaires» devaient, semble-t-il, être «fraternelles». En fait, l'expérience des 20 dernières années indique que l'idéologie partagée a fomenté plus de querelles que d'accords. L'absence d'un ensemble accepté de rapports bien particuliers entre les communistes au sein même du parti s'est révélée une faiblesse. Les représentants officiels du parti russe qui sont chargés des relations avec leurs homologues dans les autres pays communistes sont expérimentés et remplis de zèle lorsqu'il s'agit de déceler les «écarts», mais par contre ils réussissent fort peu à établir la bonne entente. La principale tentative effectuée en 1960 pour organiser à Moscou une conférence générale multi-latérale des Communistes, réunissant les représentants de 81 partis a échoué dans son objectif qui était de colmater les fissures apparues entre l'Union Soviétique et les divers partis étrangers, aussi n'est-on pas prêt à renouveler l'expérience.

Bien que les Soviets se vantent d'entretenir des relations «fraternelles» avec les autres États communistes, les divergences d'ordre territorial, économique et militaire se sont créées comme le prouvent l'exemple des revendications chinoises sur les territoires soviétiques orientaux, celui des tentatives soviétiques pour forcer les Chinois à obéir en leur supprimant l'aide apportée dans les domaines techniques et économiques et le refus des Russes de satisfaire les demandes chinoises d'armes atomiques. L'immense amertume qui a assombri à un moment ou à un autre les relations entre les Soviétiques et les autres États communistes devrait contribuer à saper la confiance mise dans les théories marxistes-léninistes sur la nature des questions politiques dans le monde et est un élément des plus prometteurs en regard des possibilités de désarmement idéologique futur.

L'idéologie communiste, depuis Lénine, préconisait pour les ex-colonies une alliance entre leurs Nationalistes et les Communistes afin de faire front aux «impérialistes». Néanmoins Staline n'a pas utilisé cette tactique, dans les années d'après-guerre, qu'avec infiniment de précautions et ce sont ses successeurs qui ont probablement le plus innové dans ce domaine en lançant une campagne en vue d'établir des relations amicales avec certains États de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, et en établissant à leur intention un programme substantiel d'aide militaire et économique. On espérait que ce programme aboutirait au moins à priver les États-Unis de leurs partisans et de leurs bases et peut-être même à faire des nouveaux gouvernements des États Communistes. L'étiquette «démocratie nationale» servait à recouvrir un régime pro-soviétique, anti-impérialiste non pas réellement dirigé par le parti communiste, mais destiné éventuellement à passer le pouvoir aux Communistes de la façon dont Castro avait procédé à Cuba. Cependant, cet espoir a été sérieusement déçu lorsque des chefs «nationaux démocratiques» qui promettaient tant, comme Ben Bella et Nkrumah, ont été renversés et remplacés par un régime militaire et non communiste comme celui qu'incarne Sukarno. En outre, des amis et des bénéficiaires tels que Nasser et les chefs indiens n'ont aucunement suivi la voie du communisme ni dans leur pays ni dans leurs relations extérieures. Ainsi, ces tentatives de se servir des puissances du Tiers-Monde comme d'une arme primordiale contre «l'impérialisme» n'ont jusqu'à présent abouti qu'à créer une immense confusion et laissent des doutes quant à l'utilité de l'emploi de telles manœuvres.

Bref, j'affirmerai que les relations des Russes avec les pays «impérialistes» se caractérisent par la stabilisation de l'hostilité; avec les autres pays communistes, par l'échec total de l'idéal de la fraternité; et avec les anciennes colonies, par le fait qu'ils ne savent plus quels moyens adopter ni quelles fins poursuivre. Quant à la question nucléaire, j'affirmerai qu'aucun élément n'est apparu permettant de supprimer la menace, mais que ce ne sont pas les Russes qui rechercheront la catastrophe en vue de réussir dans leur politique étrangère.

CANADA OMU



Membres du groupe qui ont participé à la conférence des hauts fonctionnaires, de gauche à droite: M. G. Lindsey, Conseil de recherches pour la défense; M. R. J. Sutherland, Conseil de recherches pour la défense; M. A. Pennie, Conseil de recherches pour la défense; M. C. R. Patterson, Canada OMU; M. J. Gellner, «commentateur canadien»; M. H. Beach, Université de Dalhousie.

93257—2

La politique étrangère de la Chine rouge

par
Harold C. Hinton

La grandeur, la population et la situation géographique de la Chine par rapport au reste de l'Asie ainsi que ses traditions culturelles ont fait de la Chine une des puissances principales et cependant pas tout à fait dominantes en Asie. D'autres facteurs doivent entrer aussi en ligne de compte lorsque l'on étudie la politique étrangère de la Chine communiste: ce sont les nombreuses humiliations qu'elle a subies dans les temps modernes de la part des puissances étrangères, le manque d'unité et la faiblesse politique avec pour conséquence une tendance à adopter des idéologies étrangères (mais adaptées à la mentalité chinoise), l'apparition dans les années 1930 des «guerrillas communistes», l'invasion massive, entre 1937 et 1945 des Japonais, et la victoire communiste dans la guerre civile qui s'en est suivie avec les Nationalistes, cette victoire ayant été acquise sans aide ni intervention soviétique.

Les principales caractéristiques que l'on retrouve chez Mao Tsé-tung et, par conséquent, la contribution extraordinaire qu'il a apportée à l'histoire révolutionnaire de la Chine, dans les années d'avant 1949, peuvent s'expliquer par son «romantisme révolutionnaire», son obsession de la suprématie de la Chine, son habileté à manœuvrer au sein des partis, et son habileté comme stratégiste dans les domaines politique et militaire, habileté qu'il a démontrée en se servant des trois armes: le nationalisme, la lutte des classes et la lutte révolutionnaire. On peut considérer que, depuis 1949, il est non seulement le chef de son pays, mais dans une immense mesure, le symbole indispensable de son unité nationale. Après avoir préconisé (en ou vers 1949) que la Chine devait se tourner du seul côté de l'Union Soviétique, il a fait volte-face (vers 1960) et a fait preuve de presque autant d'hostilité envers celle-ci qu'il en avait fait envers les États-Unis. La Chine communiste a de plus en plus opté pour une politique d'indépendance, ce qui se traduit chez elle par une lutte principalement menée sur le plan politique contre les grandes puissances, particulièrement dans le Tiers-Monde, parallèlement à une ligne de conduite intérieure visant à faire revivre l'esprit qui animait les combattants de la guerre civile et à donner par conséquent à son pays cet élan qui lui permettra de poursuivre sa voie après la mort de Mao.

Avant tout, la politique étrangère de la Chine communiste vise à se couvrir des attaques stratégiques ou locales y compris des coups de main sur ses frontières. C'est pour cette raison qu'elle s'acharne, depuis environ 1956, à se créer sa propre force nucléaire de dissuasion qui cependant ne deviendra pas une réalité avant plusieurs années. Entre temps, la Chine communiste espérait pouvoir compter sur la protection stratégique de la Russie en vertu de l'alliance sino-soviétique de 1950, mais pour un certain nombre de considérations dont la peur qu'ont les Russes des États-Unis et leur manque de confiance envers la Chine (il s'agit en fait d'un conflit réel de frontière entre les Russes et les Chinois), une telle aide leur a été, semble-t-il, refusée dans les cas où la Chine en avait le plus besoin; c'est pourquoi, à toutes fins pratiques, la Chine communiste ne compte plus sur une telle aide. Les Chinois donc font preuve d'habitude, mais pas obligatoirement, de prudence dans le domaine tactique, particulièrement dans les situations où les États-Unis sont ou pourraient être impliqués. En fin de compte, les Chinois tentent à l'occasion d'utiliser leurs importantes forces classiques, que naturellement ils refusent d'accepter de limiter par un accord sur un désarmement classique afin de menacer les pays continentaux d'Asie qu'ils accusent d'être à la solde des États-Unis (ou dans le cas de la Mongolie extérieure, d'être à la solde de l'Union Soviétique). Vu les risques militaires et les conséquences politiques en cause, la Chine communiste n'ira vraisemblablement pas plus loin que de faire aux mêmes fins, du chantage implicite ou tacite nucléaire, lorsqu'elle aura acquis des moyens opérationnels dans le domaine nucléaire.

Le deuxième objectif essentiel que poursuit la Chine est l'unification. Il est fort peu probable que la Chine essaye sérieusement de se faire rendre des territoires qui faisaient partie dans le passé, la plupart du temps d'une façon bien précaire, de l'empire Mandchou, sauf peut-être dans le cas de la Mongolie extérieure et de quelques régions plus petites le long de la frontière sino-soviétique. La question de l'unification se pose principalement au sujet de T'ai-Wan qui est le siège du gouvernement nationaliste rival. Comme les Communistes se rendent compte qu'ils ne peuvent, dans les conditions actuelles, s'emparer de T'ai-Wan par la force, particulièrement en l'absence de presque toute aide soviétique, ils fomentent principalement une grande diversité d'intrigues politiques contre les nationalistes en espérant que les États-Unis perdront leurs bases du Japon et d'Okinawa, ce qui obligerait les nationalistes à transiger.

Le troisième objectif principal que poursuit la Chine est celui de l'extension de son influence. Il est évident que les Chinois aspirent à régner de quelque façon en Asie en éliminant d'abord l'influence des deux puissances de l'extérieur soit les États-Unis et la Russie soviétique. Puisqu'une agression sur le plan militaire serait remplie de risques et se révélerait désavantageuse sur les plans politique et économique, on peut écarter une telle éventualité. A la place, les Chinois semblent préférer que les partis communistes locaux prennent le pouvoir en se servant de la lutte style révolutionnaire chinoise; on leur fournirait une aide chinoise suffisante pour qu'ils deviennent amis des Chinois, mais cependant d'une ampleur insuffisante pour qu'elle constitue un risque sérieux pour la Chine communiste. Cette aide ne suffirait donc pas à donner le pouvoir immédiatement à la Chine communiste. Les Chinois apportent aide et appui à des régimes et des mouvements tels que ceux du Nord-Vietnam et pratiquent aussi «l'agression par infiltration» ou la subversion subtile dans des pays tels que la Thaïlande. C'est par des méthodes de ce genre que les Chinois espèrent aussi favoriser des partis de gauche et qui deviendront en fin de compte communistes, fomenter des révolutions dans les régions sous-développées dans leur ensemble, non seulement en vue de favoriser la cause du Communisme, mais afin de détourner l'attention des États-Unis vers d'autres régions que l'Orient en les tenant

occupés par des «guerres populaires» ailleurs. Les Chinois comptent aussi jouer un rôle dominant au sein du mouvement communiste international au moins pour faire baisser l'influence soviétique à un niveau quelque peu inférieur à la leur, mais ils semblent avoir renoncé à l'illusion de contrôler tout le mouvement. Pour tout dire, ils aspirent en dernier lieu à atteindre le rang de grande puissance et à posséder des missiles, des armes thermonucléaires, etc., objectif qu'ils n'arriveront probablement jamais à atteindre pleinement. L'influence chinoise a subi de sérieux échecs sur tous les fronts depuis le début de 1965, surtout du fait que la Chine a surestimé ses atouts et en a abusé mais il ne semble pas que Pékin, à l'heure actuelle, veuille reviser sa politique.

CANADA OMU



Entre les séances de la conférence des hauts fonctionnaires, M. C. R. Patterson (à gauche) discute avec le major-général F. F. Worthington, ancien directeur de la Protection civile (au centre) et l'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie.

La crise de l'OTAN

par
M. John Gellner

La crise de l'OTAN découle de deux attitudes opposées prises vis-à-vis de l'Alliance: d'une part, la déception parce qu'elle n'ait pas accompli davantage et d'autre part la conviction qu'elle n'aurait pu réaliser plus qu'elle n'a fait et que, par conséquent, son rôle est terminé. On trouve naturellement, entre ces deux attitudes extrêmes des positions intermédiaires, mais fondamentalement ces deux attitudes reflètent l'opinion des membres sur l'OTAN. Réprésentant chacune de ces deux attitudes, on trouve d'un côté le Canada et de l'autre, la France.

Dès l'origine, le Canada s'attendait à ce que l'OTAN soit quelque chose de plus qu'une simple alliance militaire régionale instituée en vue de défendre l'Europe. Nous nous la représentions comme l'organisation fondamentale dont devait émerger l'unité de la communauté Atlantique. Le Canada a donc fait adopter en dépit de l'opposition venant principalement des États-Unis et de la Grande-Bretagne—l'article II du Traité de l'Atlantique-Nord qui promettait une collaboration dans les domaines économiques et sociaux et même, d'une façon quelque peu déguisée, dans le domaine politique. L'article II a été dénommé «l'Article du Canada» et on a aussi fait allusion au prétendu «complexe canadien de l'article II». On a plusieurs fois tenté de faire appliquer l'article II pour la dernière

93257—2½

fois dans le rapport soumis en 1956-1957 par les «Trois Sages» (Lange, de Norvège; Martino, d'Italie et Pearson, du Canada). Ce fut peine perdue. Lorsqu'enfin les États-Unis se sont décidés à considérer l'OTAN comme quelque chose de plus qu'une alliance militaire, l'attitude de l'Europe vis-à-vis de l'OTAN avait évolué à la suite de l'établissement d'institutions de caractère purement européen plutôt qu'atlantique. Comme ils avaient prévu que l'OTAN ne pourrait fonctionner d'une façon effective pendant un important laps de temps (et en l'absence d'une menace imminente) à moins qu'on ne lui fournisse un cadre autre que militaire, le Canada et certains autres pays alliés en ont ressenti du désappointement; pour ces nations, l'OTAN n'avait pas tenu sa promesse initiale.

La France, de son côté, ne s'est jamais attendu à ce que l'OTAN fasse plus que protéger l'Europe contre une agression de la part de la Russie, lorsque celle-ci paraissait possible et même probable. Pour le gouvernement français, l'OTAN avait joué son rôle puisqu'elle avait, aux yeux de l'opinion américaine, servi à établir un lien entre les États-Unis et l'Europe. Ils auraient peut-être envisagé avec plaisir que l'on donne à l'OTAN des pouvoirs plus étendus, des pouvoirs politiques et ils l'ont proposé plusieurs fois entre les années 1958 et 1962, sans recevoir de réponse ni de la part des États-Unis ni de celle de la Grande-Bretagne—et puisque ceci ne s'est pas produit, ils se sont simplement mis à considérer l'OTAN comme une alliance militaire presque périmée. Ils ne sont aucunement déçus que l'OTAN ait revêtu sa forme actuelle comme nous le sommes; on pourrait plutôt dire que l'OTAN commence un peu à les fatiguer et à les ennuyer.

L'OTAN aurait continué son petit bonhomme de chemin comme par le passé si elle n'avait échoué dans son effort pour résoudre le problème nucléaire dans le cadre de l'Alliance. Ni les Français ni les Allemands ne croient à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe centrale. Ils concentrent donc toute leur attention sur la question de la dissuasion. Comme le seul ennemi qu'ils puissent imaginer est l'Union Soviétique, la deuxième puissance nucléaire au monde, la force de dissuasion doit être nucléaire et de nature à décourager un adversaire de taille et qui posséderait d'immenses moyens nucléaires. Les Russes eux-mêmes, autant que l'on puisse en juger par les déclarations de leurs chefs et par leurs écrits militaires semblent convaincus que toute guerre où ils seraient impliqués directement serait nécessairement une guerre nucléaire, une guerre totale. Il s'agit donc, selon les points de vue français et allemand, d'opposer aux Soviétiques une menace nucléaire qui dissuaderait d'utiliser leur force nucléaire dans un but de cœrcition politico-militaire ou pour déclencher la guerre. La question n'est pas de savoir si les Russes ont à l'heure actuelle l'intention d'employer la

CANADA OMU



Étaient présents à la conférence des hauts fonctionnaires (première rangée, de gauche à droite): L'honorable J. J. Greene, ministre de l'Agriculture; le major-général M. R. Dare, sous-chef d'État-major, Réserves et survivance; l'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie; M. E. W. Laver, directeur de la mise en œuvre des programmes de Canada OMU.

force sinon d'attaquer. La question est de savoir quelles que soient leurs intentions ce qui les en dissuadera.

Sur ce point, les Français et les Allemands, ceux-ci d'une façon moins nette, s'opposent diamétralement aux Américains. Ces derniers ne croient pas que l'on puisse dissuader un adversaire en le menaçant de représailles nucléaires massives et considèrent par conséquent une telle menace comme futile. Ils se proposent de décourager les attaques en montrant qu'ils sont prêts et ont les moyens d'y faire face en partant des plus modérés pour grimper en escalade jusqu'au-delà du «seuil nucléaire» si la situation le requiert. Il s'agit là de l'interprétation que l'on doit donner à la politique américaine d'une «réplique appropriée sous direction centrale» ce qui est, puisque ce sont les Américains qui disposent des armes nucléaires décisives, la politique militaire sous-entendue, mais dictée par la nécessité de l'OTAN.

Les Allemands ne peuvent qu'essayer de limiter dans le temps et dans l'espace les situations ou «répondre d'une façon appropriée» signifiera un entier recours aux armes classiques; les Français eux ont décidé de se dissocier entièrement de cette politique. Leur «force de frappe» nucléaire sert actuellement de force de dissuasion pour toute guerre qui aurait lieu en Europe centrale puisqu'ils menacent de s'en servir dès le début afin de forcer l'agresseul à grimper au-delà du «seuil nucléaire». En d'autres termes, ils cherchent à dissuader n'importe quelle agression en faisant savoir qu'ils ne laisseraient pas une guerre se dérouler sur le plan classique. Ceci fait obstacle à la politique américaine en Europe. D'où la crise dont souffre l'OTAN.

Il faudra, de toute évidence, prendre deux mesures si l'on veut que l'OTAN redevienne un instrument utile entre les mains des nations occidentales.

Sur le plan militaire, il faudra arrêter une stratégie acceptable pour tous les Alliés. Ceci veut dire qu'il faudra unifier les points de vue américains avec ceux des Français et des Allemands en ce qui concerne la défense de l'Europe et en particulier il faudra définir, pour le plus grand bien de tous, en quoi consiste une dissuasion nucléaire valable. Les Allemands voudront aussi qu'on leur donne l'assurance que le bouclier nucléaire américain (ou de l'OTAN parrainée par les États-Unis) les protégera réellement contre une aggression en provenance de l'Est —contre toute agression.

Sur le plan politique, la définition des attributions de l'OTAN devra être élargie. Une alliance militaire régionale en vue de défendre l'Europe dans les circonstances actuelles, n'est pas un motif suffisant pour assurer une coopération denuée de frictions. On pourrait peut-être encore établir une consortium des nations occidentales fondé sur le Traité de l'Atlantique-Nord.

Il est bien certain que, si on ne lui apporte pas de réforme et si on maintient l'OTAN sous la forme qu'elle avait à l'origine dans le Traité de 1949, celle-ci deviendra de plus en plus insuffisante. Elle survivrait quand même, du moins en théorie, mais elle ne représenterait plus une institution valable. ▲

REMARQUE DU RÉDACTEUR

Le nouvel insigne de Canada OMU approuvé par l'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie en remplacement de l'ancien écusson de la protection civile est reproduit sur la feuille centrale du présent bulletin.

L'insigne est en couleurs officielles sur papier assez fort pour qu'on puisse l'encadrer et les perforations permettent de le détacher aisément.

M. Alan B. Beddoe, grand héraldiste canadien, est l'auteur de cet insigne.

REMARQUES RELATIVES À LA PROTECTION CIVILE ET À LA SURVIVANCE

par le lieutenant-colonel d'aviation sir John Hodsoll, C.B.

Sir John Hodsoll a réuni en vingt chapitres ses opinions personnelles sur ce qui devrait être accompli et, de fait, est indispensable pour élaborer un programme d'urgence efficace dans le domaine civil. L'Organisation fédérale des mesures d'urgence est reconnaissante à sir John Hodsoll de lui avoir permis de publier ses remarques dans le Bulletin national de l'OMU. Ce texte est publié par tranches: les chapitres numérotés 1 à 16 ont été publiés dans des Bulletins antérieurs. Les chapitres 17 à 20 que voici sont les derniers de l'ouvrage de Sir John.

Chapitre 17

Les problèmes du domaine médical et de la santé publique

Il y a de nombreux problèmes, qui se rattachent au domaine médical et dont les deux plus importants sont le soin des blessés, puis le maintien de la santé publique.

Jusqu'ici l'organisation des soins donnés aux blessés se divisait en trois secteurs: celui des médecins, infirmières et du personnel qualifié au service des forces armées et du public, celui des médecins et infirmières spécialisées au service de l'Organisation des mesures d'urgence et enfin celui du service hospitalier d'urgence, servant de lien entre le public, l'Organisation et les forces armées. C'est le système qui a été employé pendant la dernière guerre.

Même s'il existe déjà, dans un pays quelconque, un service médical établi, il est certain que le gouvernement devra se charger de la direction de ce service et du personnel qui relèvera de sa compétence. Il serait impossible d'agir autrement. Au Canada le service médical civil devrait être dirigé par le ministère de la Santé, pour par la Direction équivalente du gouvernement, soit celle de la Santé et du Bien-être.

On doit pouvoir compter sur un nombre suffisant de médecins et de personnes qualifiées pour faire face aux besoins normaux du public; ils devront cependant toujours pouvoir se conformer aux mesures d'urgence qui seront prises, comme les cas d'évacuations soudaines des zones dangereuses ou autres. Il est très important, que les médecins et tout le personnel médical possèdent des notions suffisantes sur les effets de la radiation et des retombées; on éviterait ainsi l'encombrement des hôpitaux, déjà remplis, et l'hospitalisation inutile de personnes, qui s'imaginent être contaminées alors qu'elles n'ont pas été atteintes ou n'ont été que très légèrement exposées aux radiations.

Les services de la Protection civile auront besoin de médecins, d'infirmières qualifiées et d'un personnel de secourisme spécialement formé. Comme il y aura pénurie de personnel entièrement compétent, il faudra recourir aux services médicaux de tous ceux qui sont qualifiés dans une certaine mesure et qu'on peut mobiliser en cas d'urgence.

La structure réelle de l'organisation variera d'un pays à l'autre; mais il sera nécessaire d'avoir des unités mobiles qui auront pour mission de répartir les blessés selon les cas et leur prodiguer les soins médicaux nécessaires et possibles sur le lieu même du désastre. Ces unités, qui pourraient aussi déterminer l'admission des victimes aux hôpitaux, devraient connaître les aspects radiologiques d'une attaque nucléaire. Ces unités de première ligne ne devraient jamais procéder à des interventions chirurgicales. Si on y autorisait les opérations, ces unités mobiles deviendraient bientôt des hôpitaux en miniature sur les lignes avancées et elles seraient congestionnées de victimes qu'on ne pourrait plus déranger. On détruirait ainsi l'unique but de ces unités avancées. Les unités mobiles doivent aussi, quand la chose est possible, envoyer à domicile ou ailleurs, les personnes qui ne requièrent que des soins infirmiers; autrement les hôpitaux seront vite submergés.

En raison du nombre de victimes auquel il faut s'attendre les hôpitaux seront débordés et ne pourront pas toujours suffire à la tâche. Si cruel que cela puisse paraître, il faudra d'abord concentrer son attention sur les victimes qui présentent des possibilités de survie. Cela ne signifie pas qu'on négligera les autres. Il faudra les soulager et les aider autant que possible, mais étant donné la lourde tâche qui incombera aux services médicaux il n'est pas permis d'envisager d'autres solutions.

On aura besoin d'un personnel très considérable composé d'hommes et de femmes qui s'y connaîtront en secourisme et qui auront une expérience pratique des effets radiologiques.

On a beaucoup insisté sur les aspects radiologiques du problème—ce qui touche les premiers soins et les soins médicaux est de nature normale—parce qu'ils représentent un danger non apparent; et en conséquence la plupart des gens supposeront, à tort ou à raison, qu'ils sont contaminés, ce qui pourrait facilement bouleverser toute l'organisation, à moins de trouver le moyen de rassurer ceux qui ne sont pas atteints.

Il se peut, que l'on doive agir de façon plutôt rudimentaire; cela veut dire, que le service de la protection civile en question aura pour tâche de sonder les régions les plus susceptibles de contamination et de faire ensuite un rapport complet, qu'il soit positif ou négatif. S'il y a contamination, ce service devra alors indiquer la dose radioactive. On agira ainsi immédiatement après l'attaque, afin de pouvoir procéder sans délai à l'évacuation, s'il y a lieu. Il faudra formuler certaines règles générales, en ce qui concerne les régions où la possibilité des retombées est plus grande; ces règles permettraient d'examiner les moyens de protection employés, tels que les abris et autres, et de procéder à l'étude approfondie des habitations et de leur emplacement en rapport avec les possibilités de retombées.

On possède déjà à ce sujet, une quantité de renseignements obtenus à la suite d'études sur les nuages de retombées et qui ont fourni des données sur la protection, plus ou moins grande, selon le cas, qu'offraient des ran-

gées de maisons, les habitations détachées ou semi-détachées, sans oublier la largeur de la route, ou du chemin qu'elles bordent. Il faut se rappeler, qu'on ne peut pas toujours se fier au vent de surface, puisqu'il arrive parfois que les retombées provenant de plus grandes altitudes soient sous l'influence de courants plus élevés, ou de courants de convection.

Le service ambulancier fait partie intégrale du service médical de la défense civile et de l'organisation des premiers soins d'urgence. Il peut être relié au service hospitalier d'urgence, comme il peut aussi agir seul, selon les méthodes employées à l'échelle locale ou nationale. Si les colonnes mobiles font partie de l'Organisation, il serait préférable d'y attacher un service ambulancier.

Le problème auquel doivent faire face les hôpitaux est difficile. Ceux qui sont situés dans les zones dangereuses, devraient normalement être évacués; il existe cependant, dans presque tous les pays, une pénurie de services hospitaliers. Le danger des retombées s'ajoute au problème. Il faudra s'efforcer de concentrer tous les services médicaux dans les régions les moins susceptibles d'être atteintes, en plus de recourir à tous les moyens possibles et imaginables, y compris l'improvisation de centres médicaux et d'hôpitaux mobiles.

L'idéal serait de construire des hôpitaux souterrains. Malheureusement, ce sera impossible dans bien des régions, indépendamment même de l'aspect financier. Il faudrait abriter les hôpitaux improvisés dans des bâtiments solides. Le problème, c'est que les édifices modernes sont, en général, conçus et construits de telle façon qu'ils offrent une protection tout à fait négligeable contre n'importe quelle attaque. On sera donc forcément limité dans son choix d'endroits convenables. Les bateaux pourraient remplacer avantageusement les édifices, car ils offrent, dans certains cas, une meilleure protection et peuvent s'éloigner des endroits dangereux. Là où il existe des voies navigables, on pourrait peut-être utiliser certains types de bateaux. Une fois que les hydroptères ou aéroglisseurs seront plus répandus, ils seront peut-être fort utiles pour les opérations d'évacuation et pour éviter les retombées les plus nocives des nuages porteurs de radiations.

On pourrait peut-être envisager d'obtenir l'aide de pays neutres ou alliés qui disposeraient d'un meilleur dispositif, qui n'auraient pas subi d'attaque ou auraient subi une attaque plus légère et où, par conséquent, le problème des retombées se poserait avec moins d'acuité. La Croix-Rouge internationale, elle aussi, pourrait peut-être aider.

Il faudrait étudier toutes les possibilités pour essayer de résoudre ce problème très difficile. Il se peut qu'on doive employer bien des systèmes différents pour trouver la solution juste. Les installations des zones de survie devront être utilisées au maximum.

Chaque hôpital devrait être équipé pour la décontamination et le dépistage. Autant que possible, on devrait s'efforcer de trier les victimes avant qu'elles n'arrivent à l'hôpital, mais un grand nombre arrivera inévitablement sans avoir été trié. Il faudra laver un certain nombre des victimes et leur donner des habits frais.

Il faudra absolument avoir des provisions d'eau fraîche et il serait peut-être sage de distribuer aux hôpitaux des appareils spéciaux pour filtrer l'eau, tels que ceux employés par l'armée.

Des équipes chirurgicales mobiles seront très utiles pour soigner les blessés, étant donné que le nombre de chirurgiens et autre personnel qualifié sera certainement insuffisant. Elles devront être autonomes et pouvoir se nourrir elles-mêmes, avoir des quartiers mobiles où dormir et vivre, car il se peut qu'on les envoie dans des régions où elles ne pourront guère, ou pas du tout, compter trouver des installations qui leur permettent de vivre. Les soins à domicile et les premiers soins sont un complément essentiel aux hôpitaux. Tous les malades qu'on peut soigner à domicile devront être renvoyés des hôpitaux en cas d'urgence. Une certaine connaissance des soins qu'on peut donner à domicile doit être considérée comme une partie intégrante de l'auto-assistance. Elle est toujours utile. Il en va de même des premiers soins.

L'autre grand problème, celui d'assurer l'hygiène publique, est du ressort des autorités médicales. Il prendra une très grande importance quand les circuits normaux seront gravement perturbés. L'eau manquera probablement et le système des égouts ne fonctionnera plus.

Les autorités militaires devraient pouvoir nous aider car elles ont l'habitude, en campagne, de régler des problèmes semblables. En outre, elles ont acquis beaucoup d'expérience à la fin de la guerre quand elles se sont occupées d'un très grand nombre de réfugiés. Les conditions peuvent être très semblables même dans des régions de survie où les dégâts sont peu importants.

En premier lieu, il importe qu'on enseigne à la population comment évacuer les eaux de toilette et comment détruire les ordures dans les conditions exceptionnelles de la guerre, et des directives à cet effet devraient faire partie du manuel à l'intention des chefs de famille.

Deuxièmement, les pouvoirs locaux devraient savoir comment régler ce problème dans des conditions de guerre ou de campagne, tout comme n'importe quel établissement ou entreprise où travaillent des gens qui devront peut-être y rester pendant la période des retombées.

En plus du problème des eaux d'égouts et de la destruction des déchets, il faut aussi s'occuper de la conservation des aliments et de l'eau, question que nous avons déjà mentionnée. La vie d'aujourd'hui est inflencée par un si grand nombre de commodités que, si les gens en sont privés tout à coup, ils peuvent être déroutés temporairement. Il peut s'ensuivre des pertes d'approvisionnements précieux et leur santé en souffrirait.

Dans un pays comme la Grande-Bretagne où le temps est plutôt doux, les difficultés sont moins nombreuses que dans les pays chauds, bien que, en hiver, dans des pays comme le Canada, des problèmes particuliers puissent se présenter.

On devra étudier une foule de problèmes en tenant compte des conditions de l'hiver et de l'été; de plus, les situations artificielles et naturelles ne feront que compliquer les choses.

Comme on l'a mentionné, il faudra prendre des dispositions pour la destruction des déchets et l'hygiène en général; on pourra se servir, comme dans l'armée, de transporteurs mobiles d'eau et d'appareils d'épuration. Là, où des colonnes mobiles forment une partie de l'organisation de la protection civile, des groupes spéciaux peuvent former une partie intégrale ou se joindre à eux comme groupes indépendants. Il serait idéal que les régions de survie aient des réserves de tous les genres d'équipement qui peuvent être requis.

Il faut aussi recourir à l'improvisation; certains genres de wagons-citernes pourront être convertis en transporteurs d'eau.

Les autorités locales auront un rôle important à jouer dans ces mesures d'urgence; la planification devra se faire sur la conduite d'un médecin du service de la santé et de son personnel en coopération avec les inspecteurs de la santé et leurs assistants.

A la suite d'une guerre nucléaire, un des plus grands dangers que court la population est l'épidémie. Cette calamité pourrait avoir des conséquences désastreuses car les gens, dont la résistance sera faible à ce moment-là, ne seront pas en mesure d'envisager ces problèmes. Il s'agit donc de prendre des mesures préventives.

Dans ce domaine, aussi bien que dans les autres qui ont été mentionnés, les réserves stratégiques font partie des mesures à prendre en vue de la survie. Il faudrait préparer une liste de produits pharmaceutiques indispensables et d'autres médicaments essentiels et accumuler des réserves pour une période de trois mois. Quelques-uns de ces remèdes ne se gardent pas très longtemps; le remplacement de ce stock s'impose, si on veut le garder en bonne condition. Des chimistes ou des fabricants pourraient voir à ce travail; on attire encore l'attention sur les dispositions prises par les pays industriels afin qu'ils accumulent des réserves pour permettre le roulement de ces remèdes. Les chimistes ont un rôle important à jouer dans l'organisation médicale d'urgence car beaucoup de gens les consultent au sujet de remèdes de toutes sortes. On devrait leur donner une formation de base et des renseignements en ce qui concerne les problèmes qu'ils peuvent rencontrer, surtout dans les cas où les soins du médecin sont requis. Il faudrait encourager ces chimistes à préparer des réserves. Un grand nombre d'entre eux devront s'engager dans l'organisation de la protection civile.

Une réserve de fournitures chirurgicales sera essentielle car on doit s'attendre à subir de grosses pertes d'équipement. L'État devrait se charger de cette disposition et l'entreposage devrait se faire dans les territoires de survie et autres régions non vulnérables.

Là où une alliance comme l'OTAN existe, il serait sage de préparer des listes de produits pharmaceutiques et d'instruments chirurgicaux qui sont communs à tous les pays, ce qui serait très utile si on décide de s'entraider. Cette mesure ne doit pas empêcher d'ajouter à cette liste d'autres remèdes qui permettront de faire face à certaines conditions climatiques ou autres. Mais, comme avec toute autre chose, la survie dépendra des réserves qui auront été faites par les divers pays. Les autorités militaires doivent se mêler de près à toutes ces dispositions car les ressources du front domestique devront être mises en commun.

Chapitre 18

Rapport entre la force militaire et la protection civile

On a déjà signalé que, dans certains pays comme au Canada et aux États-Unis, les autorités militaires sont chargées de la direction de certaines parties importantes de l'Organisation de la Protection civile. Par contre, dans d'autres pays comme dans les Pays-Bas, et jusqu'à l'abolition de la conscription, en Grande-Bretagne, elles fournissent les unités mobiles.

Que l'armée prenne ou non certains engagements est une question que chaque pays doit déterminer d'après la situation locale. En tous les cas, la décision sera une décision politique et je ne me propose pas d'en exposer les avantages ou les désavantages. Il est possible de trouver autant d'arguments en faveur d'un système complètement militaire, ou partiellement militaire et partiellement civil aussi bien qu'un système composé exclusivement de civils.

Certains pays, par exemple le Danemark, ont une forte opposition psychologique à mettre la protection civile sous une direction militaire, bien que l'opinion contraire soit soutenue dans d'autres pays. Il importe, cependant, d'éclaircir un aspect de la question. Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que l'armée ne devienne pas le «parent pauvre» si elle (car ni la marine ni l'aviation ne conviendraient pour des raisons manifestes) se charge d'une partie de la protection civile. Le travail de protection civile diffère à plusieurs points de vue de travail d'une force militaire et il ne faudrait pas s'étonner si la mise en œuvre de cette forme de protection civile n'est pas universellement acceptée pour des raisons financières et autres.

Quoique l'armée puisse la diriger, une grande partie de la protection civile doit relever des civils. De fait, elle doit compter sur les ressources locales. Sinon, le coût monterait en flèche, il y aurait dédoublement d'efforts et les demandes de main-d'œuvre augmenteraient. L'armée sentirait peut-être aussi que, en dirigeant la protection civile, elle pourrait restreindre son budget, tandis que, si la protection civile relève des civils, elle n'aurait évidemment pas la même influence et son budget (celui de l'armée) en souffrirait peut-être.

Il est utile de tenir compte des différents aspects du problème puisque le fait demeure que, dans la plupart, sinon dans tous les pays, le montant destiné à la protection civile est nettement insuffisant en comparaison du total des fonds affectés à la défense. Le fait est que tous les pays ont l'habitude d'entretenir une armée et une marine (là où c'est nécessaire) et, au cours du dernier demi-siècle, une aviation. Ils n'ont montré que peu d'empressement à appuyer la protection civile, qu'on regarde trop souvent comme le symbole d'une guerre à venir ou comme un dispositif qui peut être mis en marche à la dernière minute alors que la guerre semble inévitable. Ces deux théories sont des erreurs absolues et dangereuses et elles sont le résultat d'un refus d'envisager les faits ou d'une espérance illusoire. Les campagnes des pacifistes et des tenants du désarmement unilatéral, qui sont bien intentionnés mais peu judicieux, et des défaites donnent raison aux gouvernements qui hésitent à entreprendre quoi que ce soit en vue de la protection civile, sauf quelques gestes inefficaces.

Cet aspect des relations entre la protection civile et les autorités militaires a été mis en relief parce qu'il est utile et intéressant de se reporter au côté historique des entreprises de l'après-guerre. Aux États-Unis, la Protection civile a commencé sous la direction du Pentagone, pour passer ensuite à l'administration civile et, enfin au Bureau de la mobilisation militaire et civile. Ainsi, toute la planification d'urgence de la Protection civile était concentrée à un seul endroit et dirigée par le Président. Il y avait


PRO · POPULO

CANADA EMERGENCY MEASURES ORGANIZATION



CANADA ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

INSIGNE

Signification des symboles

La pyramide dentelée représente un mur de protection défendant le Canada, symbolisé par la feuille d'érable rouge. Cette feuille rouge sur champ blanc représente les "couleurs" du Canada telles qu'elles sont définies par la Proclamation royale du 21 novembre 1921: argent et gueules (blanc et rouge).

Les onze marches sur les côtés du mur pyramidal symbolisent en quelque sorte les "11 Étapes pour la survivance".

Les symboles en forme d'étoiles au-dessus du mur rappellent les "retombées nucléaires" contre lesquelles les 11 Étapes pour la survivance protègent le Canada.

La couronne en forme de palissade surmontant le tout est un symbole de la défense et de la protection, objectif suprême de Canada Organisation des mesures d'urgence.

Approuvé ____________________
Ministre de l'Industrie

le 30 septembre 1966

naturellement une certaine décentralisation des services du gouvernement, mais le Bureau de la mobilisation militaire et civile se chargeait de la direction et de la coordination. Durant le mandat du défunt Président Kennedy, cependant, l'organisation a été divisée une fois de plus et la protection civile relève de nouveau du Pentagone. Il sera intéressant de voir comment cela finira.

Au Canada, on a fait une série de changements semblables car, après la guerre, la Protection civile a commencé sous la direction de l'Armée, pour être remise plus tard au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et elle est maintenant divisée entre l'armée et l'Organisation des mesures d'urgence.

D'autre part, au Portugal, la protection civile fait partie de la Légion portugaise, qui est une force militaire auxiliaire, et elle a donc été une organisation militaire depuis ses débuts. Cet état de choses convient à la situation politique du pays.

Si l'armée fournit les unités mobiles, il importe qu'elle s'occupe entièrement de la protection civile et qu'il n'y ait aucune possibilité que les unités soient retirées, sauf si la situation est telle que la protection civile devient inutile ou que le pays fait l'objet d'une invasion ennemie.

En Grande-Bretagne, l'idée la plus récente est que l'armée territoriale devrait fournir une réserve, mais cette façon de procéder n'a jamais eu beaucoup d'adhérents et elle n'en a plus aujourd'hui. Étant donné son importance numérique et ses engagements militaires, l'armée territoriale ne peut avoir un rôle régulier dans la Protection civile et, à l'heure actuelle, celle-ci n'a aucune réserve mobile.

Les autorités militaires doivent voir à la protection civile dans leurs propres établissements et l'on doit former le personnel pour ce travail. Il doit aussi y avoir une collaboration étroite avec l'organisation locale de la protection civile et des ententes d'assistance mutuelle.

Les instructeurs devraient être formés dans les écoles nationales de la protection civile. En Angleterre pendant la guerre, ce côté de la défense militaire était connu sous le nom de «Défense passive de l'air», désignation mal choisie qui a eu un effet psychologique défavorable. Car il s'agit toujours d'une opération de guerre des plus actives.

Ce devrait être un principe reçu que les forces armées viennent au secours de la protection civile, pourvu que leurs engagements opérationnels le permettent. Il ne fait aucun doute que, dans une guerre nucléaire, on aura grandement besoin de leurs services.

Si un pays subit une attaque nucléaire, il est fort peu probable que les forces armées du pays puissent le quittter quel que soit le rôle qu'on leur ait confié auparavant. Il se peut qu'un ennemi éventuel projette une invasion bien que, dans ce cas, il soit peu probable qu'une attaque nucléaire la précède, mais on peut fort bien se servir des armes conventionnelles; ou bien encore, il peut s'agir d'une guerre chimique ou biologique ou de quelque combinaison de ces trois formes d'attaques.

L'aide militaire à la protection civile devrait être conçue et préparée à l'avance en supposant qu'elle sera nécessaire. La forme qu'elle prendra changera, naturellement, d'après les circonstances, mais en principe, on devrait se servir du personnel militaire pour des tâches auxquelles leur entraînement militaire conviendra le mieux. Il devrait toujours se présenter en tant que formation militaire et non pas en groupes désorganisés, à moins que les circonstances ne les y obligent; ces formations devraient, en outre, agir sous les ordres de leurs officiers et sous-officiers tout en relevant de la direction générale des autorités de protection civile. On devrait leur attribuer des tâches spécifiques. Il a déjà couru en Angleterre une rumeur d'après laquelle les autorités militaires se chargeraient de la protection civile, mais cela ne se ferait qu'en cas de démembrement de l'organisation civile.

En ce qui concerne les principales tâches, la police militaire peut diriger la circulation et accomplir d'autres tâches de même genre; le corps de signalisation peut aider aux communications, l'une des tâches les plus importantes qui soient; les ingénieurs peuvent aider au sauvetage, au déblaiement des débris, à la construction des ponts et à la réfection des routes, tâches pour lesquelles ils sont préparés et équipés; le corps médical et son équipement peut aider les postes de premiers soins et suppléer les organismes médicaux sur place; l'infanterie peut former des groupes de travailleurs et se rendre utile dans diverses tâches.

Le transport militaire sera éventuellement d'un grand secours. Tout personnel militaire sans qualification spéciale, mais bien dirigé, peut former des groupes de travailleurs et prêter aide de façon générale.

Si les services de pompiers de l'Armée sont disponibles, ils aideront, naturellement, les services civils de lutte contre les incendies.

Quand l'armée vient au secours de la protection civile, elle devrait être aussi autonome que possible et ne pas compter sur les autorités civiles pour le logement, l'alimentation et autres nécessités, à moins qu'on ne les mette à sa disposition.

Il y aura plusieurs autres tâches pour lesquelles l'aide de l'armée sera inestimable; nous n'avons mentionné ici que les plus évidentes. L'effet moral sera très grand et d'une importance toute spéciale pour les services de la protection civile, qui seront débordés.

Chapitre 19

L'autoprotection

Nous avons déjà souligné l'importance capitale du moral de la population civile, mais nous ne saurions y revenir trop souvent. La population doit avoir confiance dans les préparatifs du gouvernement et des autres autorités qui sont chargés de la protection générale du pays, du point de vue autant de la défense militaire que de la protection civile, mais elle doit aussi avoir confiance en elle-même, et cette confiance ne s'acquiert que si elle voit bien nettement les dangers qui la menacent et ce qu'il est possible de faire pour s'aider soi-même.

Quels que soient les préparatifs du gouvernement, le chaos et la désorganisation qui résulteront inévitablement de l'ampleur de l'attaque à laquelle on peut s'attendre ne peuvent être surmontés que si le public assume sa part des responsabilités. S'ils sont incapables de s'aider eux-mêmes, leurs chances de survie en seront réduites considérable-

ment parce que l'effectif formé ou partiellement formé ne suffira probablement jamais à la multitude des tâches qui se présenteront surtout que les retombées, les débris et le ravage des moyens de communication en général nuiront aux déplacements.

Les tendances, aujourd'hui, sont malheureusement tout à fait contraires. Le public devient de plus en plus incapable de se suffire à lui-même dans la mesure où on lui met tout dans la bouche. Si l'on veut contrecarrer cette tendance, il faut insuffler à la jeunesse un esprit d'initiative et d'effort personnel. On devrait considérer un tel enseignement comme partie fondamentale de l'autoprotection et les autorités centrales et locales devraient l'appuyer par tous les moyens. Un excellent travail dans cette direction est accompli par des mouvements de jeunes comme les Scouts et le éclaireuses et par d'autres organisations qui enseignent et mettent en relief l'importance de se suffire à soi-même. Toute formation de ce genre devrait consacrer une partie du temps aux problèmes de l'autoprotection en cas d'attaque nucléaire. Il ne faudrait pas minimiser ou négliger l'influence que les enfants et les adolescents peuvent exercer sur leurs parents.

Toutes les écoles devraient consacrer une partie de leur programme à ces problèmes. Pour donner un exemple de ce qu'il est possible de faire, une excellente idée est née au Canada lorsqu'on a introduit un cours pour les adolescents au Collège Canadien des mesures d'urgence à Arnprior (Ontario). Le cours était d'une durée de 9½ jours de travail et comprenait, outre des conférences, des démonstrations et des films, une visite aux édifices du Parlement à Ottawa, une causerie du premier ministre et la visite d'une base de l'Aviation royale canadienne. Le cours avait pour but de renseigner un groupe choisi de jeunes citoyens sur ce que l'on fait pour la protection civile. A la fin du cours, le Principal du collège a déclaré que «ce groupe était l'un des plus intéressants qui aient été donnés». Voici la remarque d'une participante qui mérite d'être répétée: «Je sais maintenant qu'il est possible de survivre en cas d'attaque nucléaire, et je pourrai parler sérieusement avec mes parents et avec mes amies au sujet de la protection civile».

Voici un exemple qu'il serait sage de suivre parce que la stimulation de l'intérêt et l'acquisition d'une connaissance pratique à un âge sensible peuvent avoir des répercussions profondes.

Malheureusement, dans plusieurs pays, et surtout en Angleterre, on est tout à fait contre l'introduction de tout ce qui touche à la guerre de loin ou de près dans le programme scolaire en partant du principe complètement faux que ceci aura pour effet de faire naître un esprit belliqueux chez les enfants, comme si il n'y était pas depuis la naissance, et que ceci sera mauvais pour la morale des enfants. Ils croient de plus que cet enseignement convaincra ceux-ci du fait que la guerre est inévitable, ce qui n'est qu'un autre faux raisonnement.

On estime que cet enseignement, s'il est donné de façon raisonnable, fera naître le sens de la responsabilité et multipliera la force naturelle du pays en cas de crise. Il faciliterait certainement la tâche la plus difficile, qui est d'intéresser le public à sa propre protection.

Il peut sembler par ce qui vient d'être dit que je m'éloigne du sujet de ce chapitre, mais si l'on veut arriver à éduquer le public il faut s'y mettre sur tous les plans et tout faire pour surmonter l'opposition. Celle-ci n'est que résistance passive et indifférence totale envers l'avenir. Il faut convaincre les gens que l'enseignement de l'autoprotection et toute autre formation de ce genre ne sont qu'une forme d'assurance et qu'ils ne provoqueront pas plus la guerre que l'assurance-incendie n'augmentera les risques d'incendie dans leur maison.

Il serait bon, avant de continuer, d'établir nettement ce que nous entendons par *autoprotection* du point de vue de la guerre nucléaire. Son but fondamental est d'augmenter de beaucoup les chances de survie par l'éducation et la formation du public afin qu'il puisse se suffire à lui-même en attendant que les secours puissent les atteindre.

Au point de départ d'une campagne pour l'autoprotection il faudrait publier un dépliant destiné aux chefs de famille, qui leur indiquerait, en blanc et en noir, ce qu'ils devraient savoir, ce qu'ils devraient faire et une liste d'articles qu'ils devraient se procurer. Un tel dépliant devrait contenir des illustrations et être écrit dans ce qu'on pourrait appeler le «style populaire».

Il serait inutile de publier un texte rédigé dans le style administratif ordinaire, car personne ne le lirait, et même si quelqu'un le lisait, il ne le comprendrait probablement pas. Cette brochure doit être écrite et préparée pour attirer l'attention et l'intérêt du public, et pour maintenir cet intérêt en éveil. Un brin d'humour ne ferait aucun tort et pourrait même être souvent très utile.

Cette brochure ne devrait pas être publiée sans plus. Il faudrait la lancer, si possible, avec une publicité convenable à la radio et dans les journaux, en insistant sur la protection qu'elle enseigne. Le mieux serait qu'après sa parution, le personnel de la Protection civile fasse des visites à domicile, pour donner des conseils d'ordre pratique et aider à surmonter des difficultés. Il y aura certainement plusieurs difficultés à tous les niveaux de vie des gens. Il est aussi très important de mettre sur pied des programmes locaux pour aider aux personnes—et il y en aura plusieurs—qui ne peuvent pas, pour plusieurs excellentes raisons, suivre ces instructions sans aide ou des renseignements sur leur ensemble ou sur quelques points particuliers.

Les *Woman's Voluntary Services* de Grande-Bretagne ont préparé un programme complémentaire excellent, le plan *One in Five* (Un sur cinq). Son but est de faire assister une personne sur cinq familles à une causerie sur les méthodes élémentaires de survie. Ce programme a eu bien du succès.

Quelles que soient les méthodes qu'on adoptera, elles ne devront pas seulement avoir une publicité suffisante, mais aussi des rappels quand cela sera utile. En d'autres termes, on ne doit pas laisser au public le temps d'oublier.

Nous comprenons très bien toutes les objections, d'un caractère politique ou autre, qui peuvent aller à l'encontre de ces propositions; elles s'expliquent par l'impression fausse que le fait de parler de protection en temps de paix signifie qu'il y a menace de guerre. Nous comprenons aussi le manque d'enthousiasme des partis politiques à l'égard de ces mesures qui, en plus de ne rapporter aucun appui politique, peuvent être sujettes à toutes sortes de déformations. Par ailleurs, plusieurs pays ont résolu ce problème et ont distribué leurs brochures au public. Dans certains cas, l'état de la guerre froide a fourni un contexte propice quand l'intérêt pour ces choses était éveillé, si on a su profiter de l'occasion. De telles circonstances sont aussi très utiles pour continuer la publicité. Le problème

est quand même très sérieux puisqu'il s'agit, en premier lieu, de toute la population civile.

Les mesures de protection personnelle sont simples. Elles devraient comprendre la connaissance des premiers soins et des soins à domicile; cette dernière est importante car on devrait envoyer chez eux le plus de patients possible, même s'il leur fallait encore des soins. La connaissance des premiers éléments de lutte contre les incendies et des façons de construire un abri contre les retombées (avec plus de protection dans certaines régions) serait utile, de même qu'une liste du matériel et des provisions à préparer pour cet abri. On pourrait aussi connaître les préparatifs de protection civile au palier local et surtout l'adresse du bureau le plus proche de chef d'arrondissement, le nom des gardes civils, les signaux d'alerte et la manière de leur obéir.

Le matériel et les réserves ne seront pas tout à fait les mêmes dans chaque pays, spécialement la nourriture, mais on devrait en prévoir pour au moins une semaine, ce qui laisserait une certaine marge de sécurité. Tant mieux s'il y a plus de provisions, car on aura peut-être bien des difficultés à en trouver quand on pourra sortir des abris.

Je ne me propose pas de donner des conseils trop élaborés sur l'approvisionnement de l'abri, puisque je ne m'intéresse qu'aux principes les plus généraux, mais comme je l'ai déjà dit, on devra être prêt à rester à l'abri pendant quelques jours. Un radio à piles serait très utile pour garder le contact avec le monde extérieur. Il serait très imprudent d'avoir seulement des radios ordinaires.

On a déjà parlé des problèmes que les villages auront probablement à résoudre lors de la période de relèvement et il est inutile d'en reparler. On pourrait peut-être donner quelques conseils sur la protection personnelle à cette occasion, dans le manuel du chef de famille. Un certain entraînement serait utile, surtout à ceux qui auront à jouer le rôle de chefs.

On ne peut que faire des spéculations sur la possibilité d'entraîner et d'instruire le public en temps de paix. Il est tout à fait normal que le public ne veuille pas s'occuper de ces choses en temps ordinaire; il sera donc difficile d'éveiller son intérêt. C'est là une faiblesse fondamentale de la préparation à la défense du territoire national et un défi. Le personnel des forces armées est bien entraîné à ses fonctions de guerre. Le public en général par contre, dont le rôle n'est pas moins important, devrait être préparé de la même manière, même s'il est peu probable que plus d'une petite partie d'entre eux le seront.

Néanmoins, on devrait y travailler le mieux possible et tirer parti de toute menace de guerre ou d'autres événements qui pourraient rendre le public plus accueillant, même si ce n'est que pour quelque temps. On devrait insister sur la leçon des désastres ordinaires, surtout ceux qui causent bien des dégâts, les inondations et les ouragans par exemple. Il importe surtout que les autorités soient prêtes à faire une campagne dans tout le pays dès qu'il y aura une menace sérieuse de guerre. Il n'y aura peut-être pas de temps à perdre, et un fort retard à rattrapper en peu de temps. Si on ne profite pas de l'occasion, il sera peut-être trop tard, avec les résultats désastreux qu'on peut imaginer.

Toute publicité devrait être axée sur le fait qu'à condition de prendre certaines précautions la survie est possible. Le gouvernement doit attirer l'attention sur ce qu'il a fait ou entrepris; le public lui-même devra prendre les mesures complémentaires. Cette politique n'a rien d'agressif; de telles précautions pourraient très bien, au contraire, avoir un effet stabilisant, sur le plan international aussi bien que sur le plan national.

La pensée de trouver l'ennemi sans défense est sans doute la plus grande tentation d'un pays qui songe à la guerre; ce pays peut même espérer que ses menaces causeront la chute du gouvernement, généraliseront la panique dans le pays et lui permettront d'atteindre ses fins par une propagande d'intimidation. Un tel événement serait l'apogée de la guerre froide et doit être évité à tout prix si nous attachons de l'importance à notre liberté et à notre mode de vie, car c'est, en fin de compte, ce qui est en jeu.

Nous croyons que les mesures qui ont été conseillées devraient être prises par tous les pays d'une Alliance, de façon à montrer un front commun très uni. On essaiera par tous les moyens d'éviter la guerre mais il y a certains risques, qui ont déjà été pris dans le passé, qu'on ne peut plus se permettre à cause de l'armement moderne. Le gouvernement doit être conscient de ce nouvel état de choses. On ne doit pas oublier non plus que les politiciens, d'ordinaire avec la meilleure bonne volonté du monde, n'ont jamais réussi à empêcher les guerres quand l'adversaire était prêt à ce dernier recours pour réaliser ses desseins, que ces mêmes politiciens, plus souvent qu'autrement, nous ont entraînés dans des conflits quand nous manquions lamentablement de moyens de défense. Le temps ne sera de notre côté que si nous profitons de celui qui nous reste pour nous préparer.

Chapitre 20

Le plan de survie

Nous avons essayé d'examiner dans notre ouvrage les grandes lignes du problème auquel aura à faire face le pays qui voudra assurer sa propre défense contre une attaque nucléaire, et des préparatifs qu'il faudra faire si l'on veut que ces mesures de défense soient utiles.

Tout le monde se demande si une attaque nucléaire pourrait se produire un jour; et bien malin celui qui oserait dire que pareille chose est absolument impossible. Il est clair que la guerre froide se jouera âprement jusqu'au bout. Des erreurs de calcul peuvent se produire et, malgré toutes les précautions que le génie humain peut imaginer, le simple glissement d'une main sur le poussoir peut provoquer la catastrophe; ou une guerre classique qui éclaterait peut-être dans un coin apparemment reculé du globe et occasionnerait des réactions caténaires qui auraient peut-être vite fait d'engloutir le monde libre.

Même si une attaque nucléaire ne devait jamais se produire, la guerre conventionnelle demeure toujours possible; et les armes classiques fabriquées de nos jours ont une puissance de destruction beaucoup plus grande que celles d'autrefois. De plus, la guerre biologique et chimique n'est pas irréalisable et cette guerre qui offre des possibilités de conquête sans destruction pourrait tenter certains.

Tout le long de l'histoire mondiale, l'humanité a survécu aux tempêtes, aux inondations, à la peste, aux tremblements de terre, aux éruptions volcaniques, aux famines et aux guerres. Elle peut encore survivre—même si aujourd'hui la puissance de destruction de l'homme ne le cède plus à celle de la nature—à condition d'être prête à se défendre contre ses propres inventions. De fait, tout gouvernement au courant de la situation comme il doit l'être, serait coupable de folie ou de négligence criminelles s'il ne prenait pas les mesures nécessaires pour assurer la défense du pays.

Le monde libre est protégé par trois Alliances: l'OTAN (NATO), l'OTCEN (CENTO) et l'OTASE (SEATO). Il est extrêmement important que nous soyons membres d'une Alliance au cas où nous aurions à envisager une attaque nucléaire, même si la défense de notre propre pays est un problème essentiellement national. C'est pourquoi nous avons écrit ce livre d'un point de vue international, en prenant comme exemple les conditions qui existent en Europe et en Amérique du Nord, et l'Alliance à laquelle ils appartiennent. Une bonne partie de ce qui a été écrit pourra, cependant, s'appliquer ou s'adapter aux différentes conditions des pays tels que ceux qui relèvent de l'Organisation du Traité Central et de l'organisation du traité de l'Asie du Sud-Est ainsi que des pays neutres.

Comme nous l'avons démontré, il y a des choses qui s'organisent plus facilement sur une vaste échelle, telles que le système d'alerte; dans plusieurs autres cas, la mise en commun de l'expérience collective des pays membres d'une Alliance serait très profitable. Ce sont là des mesures matérielles qui augmentent la force et le plein rendement de la préparation.

Pour la population c'est probablement le manque d'espace qui est le plus grand ennemi de la protection civile en cas d'attaque nucléaire. En d'autres termes, il est plus facile pour des pays comme les États-Unis, le Canada ou la France d'organiser leur défense en profondeur, parce qu'ils ont plus d'espace pour manœuvrer.

Un autre élément important, est le nombre des objectifs en cas d'attaque nucléaire probable et leur proximité l'un de l'autre, car il déterminera dans une forte mesure l'espace disponible pour établir les régions de survie, par exemple les territoires qui, selon toute prévision ne seront atteints que par des retombées ou de légers dommages ou ceux qui ne subiront des dégâts qu'accidentellement.

Le plan que propose le présent ouvrage s'occupe tout particulièrement de la survie, car on pense que c'est là le nœud du problème. On évitera une grande destruction et de grands dommages seulement si les forces de protection et les forces de contre-attaque, peuvent à elles seules repousser toute attaque. Si efficaces qu'elles puissent être, ce serait faire preuve de trop d'optimisme que de compter sur cette solution parfaite. En fait, si nous étions si sûrs que c'est ce qui arriverait, nous n'aurions logiquement pas du tout besoin de préparation civile. Il est essentiel que ces forces conjuguées puissent contenir raisonnablement l'attaque, parce que tout pays qui serait à même de frapper où et quand il le désire, anéantirait complètement tout système de défense.

Nous pensons que les faits doivent être regardés du point de vue pratique, peut-être même d'une manière inflexible et que l'on ne devrait pas gaspiller du temps et de l'argent pour essayer de protéger et de défendre, pour la population civile, le centre des objectifs les plus marquants, alors qu'on sait qu'il n'y a pas grand-chose à faire qui soit vraiment efficace contre les attaques nucléaires.

Il pourrait paraître cynique, et même défaitiste, de préconiser l'abandon de certaines villes importantes, ainsi que des ports ou des régions industrielles sur lesquels repose la vie du pays en temps de paix. Mais, si comme il est certain, leur destruction est inévitable, à moins qu'on puisse parer aux attaques contre ces objectifs, il sera beaucoup plus sage de se concentrer sur des régions que l'on peut défendre; et, par dessus tout, nous devons essayer de sauver le plus grand nombre de vies. En effet, quelle que soit l'étendue des dégâts et de la destruction du matériel, on pourra toujours le remplacer tôt ou tard.

En conséquence, la qualité essentielle de ce plan sera d'abord de concentrer les efforts sur la défense nationale en prévoyant le plus grand nombre de régions de survie; ensuite d'organiser, dans le cadre d'une alliance, une étroite collaboration et la mise en commun de ces ressources et des mesures de protection qui peuvent donner les meilleurs résultats sur une vaste étendue.

Le plan des dispositions prises pour les régions de survie est, d'une certaine façon, tout à fait contraire aux tactiques employées durant la dernière guerre, car on avait alors concentré tous ces plans de défense et de protection autour et à l'intérieur même de ces régions. Il n'est pas question, non plus de négliger ou d'abandonner tout à fait ces régions; il serait cependant inutile de dresser des plans de protection pour certains secteurs de ces régions qui seraient vraisemblablement détruits.

Afin de définir les zones de survie, on doit à l'aide de cartes géographiques, tracer des cercles, qui à partir des zones-cibles détermineront les régions qui seront complètement détruites, celles qui seront lourdement endommagées, ainsi que celles qui seront à peine touchées. Pour ces dernières, le système de la protection est très utile. La puissance des armes utilisées en temps de guerre par les pays ennemis correspond normalement à celle des forces alliées; ainsi, on peut se préparer en conséquence. Toutefois, il ne faut pas oublier que la portée et la puissance des armes peuvent varier considérablement d'une fois à l'autre, selon l'expansion et les plans du pays ennemi. Il faudrait, pour bien répondre à toutes les exigences d'une protection adéquate, étudier les effets de la bombe mégatonne. Il sera ensuite plus facile, d'envisager la situation pour les régions qui seront affectées par les armes les plus puissantes. Il est fort probable que la solution idéale est de se préparer en prévision de l'explosion des bombes d'une puissance de 5 à 10 mégatonnes. Voici les effets de l'explosion d'une bombe ayant une puissance de 1 mégatonne:

Zone A. Destruction complète sur 1.8 mille (2.8 kilomètres)

Zone B. Les dommages sont irréparables sur un rayon de 3.7 milles (5.9 kilomètres)

Zone C. Les dommages sont plus ou moins considérables sur un rayon de 5.5 milles (8.8 kilomètres)

Zone D. Régions à peine touchées 7.4 milles (11.8 kilomètres.)

L'aspect qu'il y a lieu d'examiner ensuite est celui des retombées radioactives et, pour cela, on doit tenir compte des vents dominants. À la suite d'une explosion nucléaire, les retombées ne suivent pas toujours la direction des vents

de surface; en effet, si elles proviennent de plus hautes altitudes, elles sont souvent soumises à l'influence des grands vents et des courants de convection. C'est là le moyen le plus pratique d'étudier le phénomène. Lorsqu'il sera nécessaire d'en arriver à des prévisions météorologiques précises, il faudra absolument consulter des spécialistes ainsi que l'autorité dont relève ce domaine.

Bien qu'on utilise habituellement le tracé des retombées en forme de saucisse et que ce tracé soit plus commode pour la planification d'envergure, il n'est pas nécessairement bien précis, et il n'aura pas une forme aussi nette. Nous l'adoptons cependant pour notre planification en lui donnant des dimensions de 50 milles de largeur sur 200 de longueur pour la zone de dérive des retombées tandis que la zone à contrevent s'étend sur une longueur de 20 milles.

Il faudrait porter le tracé des retombées sur des cartes. Le résultat définitif permettra de percevoir les zones qui, étant le moins touchées, seront, par conséquent, les meilleures zones de survie.

Ceci est un principe de perfectionnement qu'il sera probablement impossible d'adopter en pratique parce qu'il restreint beaucoup trop les zones de survie. Il faudra se servir de son jugement et il se pourrait bien qu'il faille accepter le risque des retombées. C'est presque certain, en fait, mais il faudrait éviter le plus possible les zones qui subiront des retombées plus denses, surtout lorsqu'on choisit les endroits où envoyer les familles évacuées des zones qui seront probablement entièrement détruites ou gravement endommagées. Il se pourrait bien, cependant, qu'une crise nous oblige à les employer.

Il sera possible, d'après le dessin tracé sur la carte, de délimiter les zones de survie. Il faudrait choisir, dans chacune d'elle, un quartier général à l'endroit le moins exposé. La disposition de ces zones se fera de façon exactement contraire à celle que nous avons proposé pour les zones-cibles, c'est à dire qu'elles seront d'abord établies dans les régions classées parmi les zones-cibles C et D. Il ne sera peut-être pas nécessaire d'aller jusque-là et tout dépendra de la situation géographique et autres facteurs.

L'étendue des zones de survie variera beaucoup d'une zone à l'autre. Il ne faudrait pas qu'elles soient trop vastes, compte tenu des difficultés d'administration qu'entraîneront le manque de communications et d'autres facteurs qui surgiront et qu'il n'est pas facile de définir d'avance. Tant mieux si les zones peuvent adopter les frontières des gouvernements locaux puisqu'il y aura déjà un rouage administratif. S'il est impossible d'adopter ces frontières, il faudra créer une administration de toutes pièces. En choisissant le siège du quartier général des zones de survie, on facilitera et de beaucoup toute improvisation qui s'imposerait en l'établissant dans le quartier général de l'autorité locale d'avant-guerre. Celui-ci serait le conseil de comté en Angleterre, la préfecture en France, le landesamt en Allemagne, et ainsi de suite.

Il sera opportun de diviser chaque région de survie en un certain nombre de sous-régions, ou secteurs, dont chacun aurait son propre quartier général, et se fonderait, dans la mesure du possible, sur l'administration locale du temps de paix. Dans les endroits où cette administration n'existe pas il faudra en créer ou en improviser une. Comme les régions de survie peuvent être très étendues, il est essentiel de voir à ce que les plus petites soient capables de pourvoir à leurs propres besoins le cas échéant. Là où il faut prendre des dispositions *ad hoc,* il faudra les étudier en temps de paix, en désigner le personnel et les chefs et leur donner la formation convenant à la tâche qu'ils auront à remplir.

Comme on l'a déjà dit, les régions de survie devraient être autonomes et en mesure de pourvoir à leurs propres besoins, même si elles sont isolées pendant d'assez longues périodes de temps. Les réserves essentielles à la survie doivent être gardées dans chaque maison, dans chaque petit magasin de village ou de ville alors que les autorités principales de survie de la région maintiendront une réserve centrale. De plus, on demandera à quelques-unes des régions de survie, sinon nécessairement à toutes de détenir les réserves du Gouvernement.

Les réserves des autorités de survie doivent être suffisantes pour une période de trois mois; celles des magasins pour une période de 1½ mois et celles des maisons privées pour une période de trois semaines. Les réserves du Gouvernement doivent, elles aussi, suffire pour une période de trois mois ou plus. Ce ne sont pas là les chiffres les plus souhaitables, car plus il y aura de réserves mieux cela vaudra. Nous nous rendons d'ailleurs compte que normalement nous ne les atteindrons pas.

Il y aura des pays où ce plan ne pourra s'appliquer ou fonctionner que partiellement. Cela dépendra surtout du nombre de zones-cibles par rapport à l'étendue du pays et il y a, naturellement, d'autres complications concernant les zones de combat.

C'est alors qu'on appréciera toute la valeur d'une Alliance car les pays attenants pourront alors s'entraider. La mesure dans laquelle ce sera possible sur le continent européen dépendra de la question des réfugiés, problème qui peut prendre une très grande envergure selon les circonstances.

Outre la mise en commun dans toute la mesure du possible des services d'expédition, de l'approvisionnement d'huile, des moyens de transports, etc., afin de profiter le plus possible des ressources de l'alliance, et à part la nécessité d'assurer la disponibilité des approvisionnements et des fournitures venant de l'extérieur, il y a aussi la possibilité d'entraide par les colonnes mobiles de la protection civile, les équipes médicales et d'autres unités civiles instituées pour les cas d'urgence. Jusqu'à quel point cette aide sera possible dépendra de la situation des pays en cause. L'OTAN a un programme d'aide mutuelle en cas de désastre naturel qui pourrait s'appliquer en temps de guerre si les conditions le permettaient. De tels plans d'aide mutuelle devraient être préparés en temps de paix. On ne pourra peut-être pas les mettre en pratique mais mieux vaut prévenir que guérir.

Le but principal de ce livre est de proposer un plan de survie pratique. En effet plusieurs plans de protection civile et d'aide en cas d'urgence, aussi admirables soient-ils, semblent comporter des lacunes. On devrait fortement insister sur l'organisation systématique dans les régions où la survie est une proposition d'ordre pratique, où, non seulement un grand nombre de personnes peut survivre mais qui seront le point de départ du rétablissement. Il faudra bien réfléchir et, dans bien des cas, abandonner les procédés de la dernière guerre. Si le pire ne se produit pas, le plan pourra s'adapter promptement pour faire face à d'autres situations moins désespérées, pourvu que les

(*Suite à la page 23*)

PROBLÈMES POSÉS PAR L'ALIMENTATION COLLECTIVE EN CAS D'URGENCE

par
Helen C. Sackville, B.Sc., R.P.Dt., chargée de l'alimentation d'urgence, Division des services sociaux d'urgence, ministère de la Santé publique et du bien-être social, Ottawa, Canada.

Cet exposé fut rédigé en vue de la réunion de 1966 du groupe de travail scientifique du comité de protection civile de l'OTAN. La discussion qui en a suivi la lecture a été l'un des facteurs qui ont amené la promulgation d'un mémoire-guide sur les difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires que provoquerait une attaque nucléaire.

La recherche récente a démontré la nécessité d'une nouvelle étude des problèmes de ravitaillement que poserait une attaque nucléaire.

La contamination radioactive des aliments de la source à la consommation, dans les districts exposés à des retombées abondantes, semble généralement ne plus être jugée que comme une donnée mineure du problème d'ensemble. Par ailleurs, des dégâts peuvent être causés aux récoltes dans les champs atteints par les retombées, provoquant la perte des récoltes dans ces territoires pendant les premières années qui suivraient l'attaque. Cette perte des récoltes s'ajouterait aux dégâts causés aux approvisionnements en denrées alimentaires et aux animaux par les autres effets d'une explosion nucléaire, notamment, la chaleur, les raditions et les incendies.

Dans l'optique de cette nouvelle évaluation, il serait bon que l'administration de la protection civile des pays membres repense ses travaux de préparation en ce qui a trait aux réserves, à la distribution et la régie des approvisionnements et à l'alimentation de la population des districts sinistrés.

Il est notoire qu'en cas de catastrophe, les produits alimentaires et l'alimentation exercent une influence capitale sur le moral et sont souvent à l'origine de la guérison des malades et blessés. Le Gouvernement canadien a d'ailleurs reconnu l'importance que joue la nourriture en période d'urgence. Un décret du Conseil PC 1959-656 du 28 mai 1959 a chargé le Ministère de la Santé publique et du bien-être social, par l'entremise d'une organisation des services sociaux d'urgence, de prêter assistance aux autorités provinciales et municipales pour l'application des mesures d'alimentation d'urgence.

Par alimentation d'urgence, il faut entendre la fourniture d'aliments ou de repas aux sinistrés ou aux personnes ne pouvant avoir accès d'une façon quelconque aux aliments ou aux repas. Elle couvre également l'alimentation de la multitude d'ouvriers employés, en cas de désastre, à des activités essentielles pour le relèvement de la région considérée.

Le présent document décrit le programme d'alimentation envisagé par le Canada en cas d'urgence. Il définit également les problèmes d'alimentation qui pourront se poser pendant la période de choc d'une catastrophe nucléaire, tout en mettant l'accent sur les aspects scientifiques et pratiques que revêtent les besoins relatifs à une alimentation spéciale. Les mesures qui sont en train d'être prises pour limiter les incidences de ces problèmes sont élaborées en collaboration avec les autres Ministères intéressés et en consultation avec les fonctionnaires des services sociaux d'urgence, aux différents échelons du Gouvernement.

Nature des problèmes

D'une façon générale, les problèmes sont liés à la destruction des ressources humaines et matérielles, à la prédominance des tensions, de la confusion et de la désorganisation pendant la phase de choc et aux facteurs du milieu qui y sont associés.

Les problèmes spécifiques

Selon la terminologie spécifique, les problèmes peuvent être définis comme suit:

- alimentation collective de nombreuses personnes dans des collectivités ne disposant pas des installations et des ressources nécessaires;
- les besoins particuliers de groupes vulnérables de la population, y compris les enfants en bas âge, les accidentés et les ouvriers employés à des activités de sauvetage;
- les besoins en services d'alimentation propres à une diversité de situations et d'emplacements exigeant la mobilité et l'improvisation;
- l'éventualité d'une eau dangereuse à la consommation;
- des approvisionnements en denrées alimentaires incertains ou limités par suite de la destruction des conserveries et des entrepôts, de la contamination, par les retombées radioactives des animaux de ferme et des récoltes, et de l'arrêt des moyens de transport et de distribution;
- la désorganisation des services publics;
- l'insuffisance de personnel entraîné et expérimenté pouvant prendre la direction des opérations en période de confusion et de désorganisation;
- le danger d'infection par les aliments;
- la menace de retombées radioactives.

Tentatives pour résoudre ces problèmes

L'examen et l'analyse des problèmes énumérés ci-dessus ont permis de dégager certaines solutions qui pourraient

être adoptées par le gouvernement. En général, les mesures prises pour résoudre et limiter les problèmes concernant les trois vastes domaines suivants: services, éducation et recherche. A ce jour, les mesures ont porté notamment sur les points ci-après:

- l'encouragement de l'auto-secours chez les particuliers et dans les familles;
- l'établissement de normes d'alimentation d'urgence pour assurer une protection suffisante des groupes vulnérables de la population;
- le stockage de rations spéciales pour répondre aux besoins collectifs particuliers pendant la phase de choc;
- l'aide aux collectivités pour qu'elles acquièrent sur le plan opérationnel une capacité en matière d'alimentation collective, par les moyens suivants:
  - —formation spécialisée, sur une base permanente, du personnel clé afin de créer les structures d'organisation nécessaires;
  - —envoi de directives pour l'établissement des plans;
  - —recommandations relatives aux procédures opérationnelles fondamentales.
- la mise au point d'un matériel d'alimentation spécialisé permettant de répondre à des demandes inhabituelles en cas de catastrophe;
- l'appel à des groupes professionnels pour créer une réserve de dirigeants éventuels.

Vous trouverez ci-après une étude détaillée des mesures énumérées:

1. Encouragement de l'auto-secours

Étant donné qu'il est prouvé que les demandes de services d'alimentation collective peuvent être fortement diminuées si les particuliers et les familles se livrent eux-mêmes à certains préparatifs dès le temps de paix, une documentation éducative et d'information relative aux mesures d'auto-secours a été disséminée par divers moyens. Les mesures prises ont un double but:

(i) encourager les particuliers et les familles à constituer une réserve d'eau et de nourriture d'une à deux semaines(*); l'accent étant mis en premier lieu sur l'eau et les autres liquides en raison de leur importance vitale pour la survie. La priorité est ensuite accordée à divers aliments généralement conditionnés en boîtes ou en paquets et présentant de bonnes qualités de conservation. Ce colis alimentaire de secours est indispensable lorsque les habitants d'une même maison doivent demeurer tous dans un abri pendant la durée de la retombée. Ce colis, s'il est de faibles dimensions, peut être facilement transporté en cas d'évacuation.

(ii) encourager la possession d'un paquet alimentaire de survie, permettant de faire face aux besoins à court terme de la phase de choc, si toutes les autres sources d'eau et de nouriture sont coupées.

De plus amples détails sont donnés dans la brochure «Votre réserve de secours» *publiée par la Division des services sociaux d'urgence, Ministère de la Santé publique et du bien-être social, Ottawa, Canada.*

Selon les recommandations formulées par un Comité d'experts pour les questions médicales et de nutrition, ce paquet doit renfermer:

—une boîte de jus de fruit de ½ litre;

—une livre de sucreries (quelles qu'elles soient à l'exception de chocolat);

—un ouvre-boîte.

Le but physiologique de cette ration d'hydrates de carbone et de liquide est de conserver les fluides de l'organisme. Les proportions de protéines et de graisses sont maintenues à un taux peu élevé. Cela tient à ce que le produit résultant du métabolisme des protéines a besoin d'eau pour être évacué par les reins. La quantité de graisses est limitée pour éviter les effets nocifs de la kétose—phénomène qui se produit lorsqu'une grande quantité de graisse subit un métabolisme incomplet par suite d'un manque d'hydrates de carbone.

2. Établissement de normes d'alimentation d'urgence

Ces normes ont été conçues par le Conseil canadien de la nutrition, c'est-à-dire par l'organisme consultatif pour la nutrition du Ministère de la Santé publique et du Bien-être social, qui fixe les niveaux de nutrition applicables à divers moments de la période d'urgence. Les points suivants, qui ont été sélectionnés pour être inclus dans le présent document, influent sur l'alimentation pendant la phase de choc particulièrement des groupes vulnérables de la population:

Principes

- Seule l'eau peut être considérée comme essentielle à la survie pendant les premiers jours de la période d'urgence. Pour les enfants en bas âge, elle devient un besoin critique en l'espace de quelques heures. Un quart de litre (40 onces) d'eau potable par personne et par jour—et plus si cela est possible —doit être prévu en toutes circonstances. Elle doit être à l'abri de la contamination—aussi bien par bactéries que par irradiation.
- Environ 400 calories par jour d'hydrates de carbone tels que le sucre sont physiologiquement bénéfiques pour l'organisme, en particulier lorsque l'eau est rare.
- Si le nombre de calories absorbées est faible, les personnes ne pourront vraisemblablement fournir que des efforts limités. C'est pourquoi l'alimentation doit être proportionnée aux travaux en cours ou prévus.
- L'eau et les calories étant assurées, aucune substance nutritive ne doit être considérée comme prioritaire pendant trois ou quatre semaines, à l'exception des protéines qui sont nécessaires pour certains groupes—enfants de moins de deux ans, accidentés, femmes enceintes et celles qui allaitent leurs enfants.

Les normes définissent par ailleurs les taux recommandés ci-après de calories, de protéines et d'autres substances nutritives, applicables aux diverses phases considérées:

Valeurs calorifiques des aliments consommés

Immédiatement après un désastre

- Enfants en bas âge—110 calories par kilogramme (45 à 50 calories par livre poids)
- Accidentés—de nombreuses victimes devront disposer des mêmes taux de calories que les évacués (voir ci-dessous, 1.800 à 3.500 calories) complétés, comme cela a été indiqué, par des protéines qui fourniront quelques calories supplémentaires.
- Survivants dans les abris—étant limités dans leurs mouvements, ils devront recevoir 800 calories par jour et par personne. Ce taux, complété par un quart d'eau par personne et par jour, devra suffire pendant quatre à cinq jours.
- Personnes aux régimes—les malades souffrant de diabète, d'ulcères, de colite, de rayonnement ou de brûlures, devront être transférés dans une clinique médicale éloignée de la zone d'urgence et recevoir, selon les ressources disponibles, les aliments qui leur sont prescrits.

Du quatrième jour à trois semaines

- Les travailleurs classés indispensables:
  —employés à des travaux physiques difficiles, sauvetage par exemple, auront besoin de repas appropriés. Ils devraient recevoir au moins 3,500 calories par jour;
  —employés à des travaux sédentaires, de bureau ou légers, devraient recevoir de 1.800 à 3.000 calories par jour.
- Les évacués—normaux, en bonne santé, non blessés:
  —employés à des travaux légers, ainsi que les femmes enceintes et celles qui allaitent, 2.200 à 3.500 calories;
  —sédentaires, 1.800 calories;
  —les enfants, d'un à dix ans, 1.200 à 1.800 calories;
  —ayant un régime particulier, selon les prescriptions des autorités médicales.

Urgence prolongée

Pour une période d'alimentation d'urgence de plus de trois semaines, les autorités médicales devront évaluer si les rations sont suffisantes. La pesée périodique ou l'examen physique rapide des individus permettra de déceler toute insuffisance calorifique importante. Des analyses de sang et d'urine montreront où en sont l'approvisionnement et les réserves de l'organisme en substances nutritives essentielles.

Niveaux protéiques

Période d'urgence immédiate et jusqu'à trois semaines

- Les enfants en bas âge ont des besoins particuliers en protéines d'au moins 1,5 gramme par kilogramme poids (ou 0,7 gramme par livre) pendant les premières semaines.
- Les femmes enceintes et celles qui allaitent ont besoin de 10 à 20 grammes de protéines par jour en plus des besoins ordinaires (soit au total 70 à 90 grammes par jour).
- La plupart des personnes accidentées et des malades auront besoin au total de 100 grammes ou plus de protéines par jour.
- Les évacués et les travailleurs essentiels n'auront pas de besoins critiques en protéines si des repas suffisamment équilibrés et fréquents leur sont fournis. Un taux d'au moins 35 grammes de protéines par jour devrait être assuré.
- Dans les abris, où l'activité est limitée, une ration de survie d'hydrates de carbone, telle qu'une bouillie de fécule, devrait convenir même si elle contient peu ou pas de protéines.

Urgence prolongée

Avec le retour progressif à des conditions normales, le but recherché devrait consister à atteindre et à maintenir les taux de protéines énumérés dans les normes diététiques du Canada.

Autres substances nutritives

En cas d'urgence prolongée, le but recherché devrait consister à atteindre et à maintenir tous les taux mentionnés dans les normes diététiques du Canada.

Conditions d'alimentation

En raison des conditions d'alimentation ou d'approvisionnement qui varient selon le travail, le combustible, l'eau et le matériel, et compte tenu des besoins fondamentaux des particuliers, des familles ou des groupes, il est peu réaliste de définir des menus ou méthodes spécifiques. Ce qu'il importe de souligner c'est que l'eau potable et certaines variétés de nourriture constituent des nécessités essentielles à la vie de certaines personnes, à l'accomplissement du travail et au moral de toute la population. La présentation de la nourriture sous une forme acceptable pour qu'elle puisse être consommée peut être aussi importante que sa valeur nutritive. En accord avec les autorités canadiennes chargées de la nutrition, une très grande importance est attachée au service d'une boisson chaude dès que possible après une catastrophe, pour des raisons physiologiques aussi bien que psychologiques.

A partir de ces critères, des plans spécifiques ont été élaborés pour les trois groupes vulnérables auxquels il conviendra essentiellement de s'intéresser pendant la phase de choc. Ce sont:

Les enfants en bas âge

Les autorités médicales ont recommandé trois formules standards applicables aux enfants bien portants pendant une période d'urgence. Du lait entier liquide, condensé en boîte, ou écrémé en poudre pourra être utilisé. Nous ne saurions trop insister sur le fait que cette phase des opérations d'alimentation doit être effectuée par du personnel spécialisé travaillant sous surveillance. Les personnes chargées de l'alimentation d'urgence reçoivent des instructions sur les procédures de sécurité pendant leur stage de spécialisation.

Accidentés

Du personnel médical fournira de plus amples directives sur l'alimentation des victimes prises en charge dans les installations médicales. Toutefois, trois menus types d'alimentation de base pouvant convenir à la plupart des blessés dans des conditions d'urgence ont néanmoins été mis au point à l'intention du personnel spécialisé. Ils comprennent des liquides simples, des liquides complets, et un plat du jour d'urgence type, soupe et plat de viande par exemple. Ces menus pourront être modifiés afin de répondre aux besoins particuliers selon la nature et l'importance du traumatisme.

Travailleurs indispensables

Le service d'alimentation d'urgence fournira à ce groupe des rations supplémentaires si les possibilités de ravitaillement de la population totale le permettent.

3. Stockage de rations spéciales pour des groupes particuliers

Dans ce domaine particulier de la planification, nous nous sommes attachés à l'alimentation de deux groupes civils qui se livreront à des activités essentielles pendant la phase de choc. Il s'agit tout d'abord des ouvriers des centres civils de traitement avancé, travaillant près des zones sinistrées qui dispenseront les premiers soins aux victimes sauvées par les forces de réoccupation pendant la période de sauvetage. Il s'agit ensuite des travailleurs clés qui exercent des fonctions gouvernementales essentielles dans des installations rétablies et protégées.

L'emplacement et les conditions de travail de ces deux groupes font qu'il serait possible de les nourrir par les méthodes habituelles. C'est pourquoi des précautions spéciales ont été prises pour leur fournir des rations austères mais suffisantes.

Les services de santé d'urgence sont chargés de l'exploitation des centres de traitement avancé autonomes qui peuvent donner les premiers soins à 500 victimes pendant 48 heures environ. Le matériel de cuisine et la nourriture du personnel pendant les premières vingt-quatre heures de fonctionnement sont actuellement emballés en tant que partie de la dotation globale du Centre de traitement. Le matériel de cuisine comprend des combustibles liquides, des plaques chauffantes, des récipients pour la préparation des boissons, des louches et des gobelets en papier. Les aliments consistent en eau, biscuits et ingrédients pour boissons instantanées permettant d'assurer au minimum 1.000 calories par jour et par personne. Toutefois, les plans actuels supposent que l'organisation du Service d'alimentation d'urgence dans les communautés voisines permettra de fournir des repas d'urgence au Centre dès qu'il commencera à fonctionner.

A ce stade, il convient de noter que le personnel militaire de réoccupation et les civils travaillant sous leur commandement seront nourris pendant cette phase à l'aide de rations de l'Armée de terre préparées par du personnel militaire. C'est pourquoi les plans relatifs à cet aspect de l'alimentation sont bien avancés.

En ce qui concerne le second groupe de travailleurs civils mentionnés plus haut, à savoir les fonctionnaires du gouvernement se trouvant dans des emplacements protégés, les plans couvrent le stockage dans ces bâtiments de produits alimentaires suffisants pour maintenir un taux journalier de 2.600 à 2.800 calories pendant 14 jours. D'autres plans prévoient la mise au point d'un programme de rotation alimentaire, des dispositions permettant de répondre aux besoins en eau, la mise en place de cuisines simples et des directives à l'intention des travailleurs concernant les méthodes de préparation des aliments et des règles d'hygiène strictes à appliquer pour éviter l'apparition d'infections d'origine alimentaire, dans ces conditions difficiles. Étant donné que les aliments «appropriés» pouvant se conserver longtemps conviendraient particulièrement à ces emplacements, les progrès réalisés en matière de technologie alimentaire seront continuellement analysés afin de déterminer s'ils peuvent répondre aux conditions requises.

La Division des Services sociaux d'urgence est particulièrement favorisée en ce sens que, pour tous les problèmes d'alimentation ayant des incidences sur la nutrition, elle peut solliciter l'avis et les conseils de la Commission de Recherche pour la défense sur la nutrition et le métabolisme, au sein de laquelle elle est représentée. Elle possède ainsi les données de base nécessaires à la mise au point des rations spéciales destinées à certains groupes.

4. Aide aux collectivités pour qu'elles acquièrent des possibilités opérationnelles en matière d'alimentation

A cet égard, l'aide fédérale revêt deux aspects:

- elle assure la formation du personnel clé d'alimentation qui sera chargé de mettre sur pied une organisation d'alimentation d'urgence dans les diverses collectivités et de faire fonctionner ce service en cas d'urgence;
- elle fournit des plans et des directives opérationnelles générales pouvant répondre aux besoins particuliers en cas de catastrophe.

Formation du personnel

Des cours d'organisation et d'exploitation de l'alimentation d'urgence d'une durée de cinq jours ont lieu régulièrement au Collège canadien des mesures d'urgence. Ces cours, qui sont dirigés par la Division des Services sociaux d'urgence, ont pour but de former le personnel sélectionné par les municipalités et les régions (provinces) pour remplir les positions clés de ce service. Le Gouvernement fédéral subventionne entièrement le coût de ce programme. Ainsi, indépendamment du degré d'organisation et de préparation qui pourrait exister dans les collectivités en période de crise nationale, il existe tout au moins une réserve virtuelle de personnes au courant des questions d'alimentation qui pourront, dans une certaine mesure, assumer la direction des opérations pendant la période confuse de la phase de choc.

Directives générales

Dès que l'organisation nécessaire sera sur pied, les collectivités seront alors en mesure de prévoir comment

elles pourront nourrir éventuellement un grand nombre de personnes. Le mouvement des populations avant et après un désastre pouvant être prévu, les besoins en alimentation d'urgence peuvent donc l'être aussi. Il importe avant tout que les plans d'alimentation d'urgence soient conçus de façon à pouvoir être rapidement et efficacement appliqués. La simplicité de conception et d'organisation, la clarté et le caractère direct de l'exercice du pouvoir à tous les échelons d'exploitation, sont essentiels. Il est également nécessaire que les ressources complètes de la collectivité, en termes d'installations, de matériel et de personnel d'alimentation, soient convenablement utilisées.

Il semble que les organisateurs aient besoin de directives simples pour s'acquitter de leur tâche. C'est pourquoi un Manuel général de l'alimentation d'urgence a été publié, qui décrit pas à pas comment une collectivité peut mettre au point un plan d'alimentation d'urgence, ainsi que les procédures opérationnelles permettant de le mettre en œuvre.

Des renseignements détaillés y sont donnés sur les sujets suivants:

- Éléments essentiels d'une organisation d'alimentation d'urgence.
- Suggestions concernant la teneur d'un plan municipal d'alimentation d'urgence.
- Méthodes de prospection des ressources alimentaires collectives
- Conversion des installations d'alimentation en vue d'une utilisation d'urgence.
- Construction et utilisation d'unités de cuisson improvisées.
- Espace, matériel, ressources et personnel nécessaires à différents types d'alimentation.
- Types d'alimentation d'urgence correspondant à des situations différentes.
- Alimentation des nourrissons et des enfants en cas d'urgence.
- Alimentation dans les hôpitaux en cas d'urgence.
- Procédures accélérées de préparation, de cuisson et de service des aliments.
- Hygiène de l'alimentation d'urgence.
- Missions du personnel d'exploitation.
- Règles concernant la réquisition des aliments.
- Projets de cours local à l'intention des travailleurs employés à l'alimentation d'urgence.

5. Mise au point d'un matériel spécialisé

En recherchant les endroits possibles où des services d'alimentation d'urgence pourraient être nécessaires, les services canadiens ont constaté que l'alimentation des groupes éloignés des ressources alimentaires constituaient un besoin tout à fait différent des autres. La mobilité du matériel joue un rôle capital lorsqu'il s'agit de nourrir des groupes de ce type situés en de nombreux emplacements divers.

Dans des circonstances favorables, les collectivités peu éloignées pourraient être suffisamment organisées pour assurer la préparation et le transport de la nourriture à ces groupes. Il se peut néanmoins que cette hypothèse ne soit pas réaliste. De toute façon, le transport de la nourriture préparée pose deux problèmes, à savoir l'acquisition d'un nombre suffisant de récipients appropriés et danger de contamination par bactéries en cours de route.

C'est pourquoi, il a semblé judicieux de concevoir et de mettre sur pied un type d'unité mobile autonome, constitué par une petite équipe de travailleurs, pouvant, si cela est nécessaire, fournir de la nourriture simple de façon continue. Les travaux ont abouti à la création d'une unité* à cinq compartiments dotés du matériel, des ressources et des ustensiles nécessaires, d'un fourneau simple pouvant fonctionner avec n'importe quel combustible, et d'autres articles divers. Une fois vides, les compartiments peuvent être utilisés comme tables de travail. L'unité peut être chargée sur un camion d'une tonne, et acheminée avec le combustible, les denrées alimentaires et le personnel nécessaires partout où sa présence s'impose. Elle semble avoir comblé une lacune en ce sens que la plupart des collectivités ne disposaient pas à cet égard d'un matériel suffisant et approprié. Ces unités sont actuellement affectées par le Gouvernement fédéral aux différents points stratégiques des provinces.

6. Mise en cause de groupes professionnels

Pour compenser les pertes en travailleurs expérimentés qui seront inévitables en cas de catastrophe nationale, il est nécessaire de constituer une réserve de suppléants. Ceux-ci devront posséder des qualifications suffisantes leur permettant d'adapter rapidement, en cas d'urgence, les procédures normales d'alimentation, même s'ils n'ont pas reçu une formation spécialisée. Les membres des diverses associations professionnelles compétentes, telles que l'Association canadienne de diététique, l'Association canadienne des restaurateurs et l'Association canadienne de l'économie domestique, remplissent cette condition, étant donné leur formation et leur expérience. La liaison avec ces organisations, avec les responsables de la nutrition à tous les échelons du gouvernement, ainsi qu'avec les Facultés universitaires d'économie domestique est constamment maintenue. Ces contacts joints aux quelques renseignements de base, qui leur sont fournis, suffisent à tenir les suppléants au courant du rôle qu'ils auront à jouer. Leur aide en matière de planification, d'instruction et pendant les opérations, peut être inestimable pour les organisations provinciales des services sociaux d'urgence.

Les questions d'alimentation d'urgence sont inscrites depuis un certain temps aux programmes des cours dispensés par les Facultés d'économie domestique de l'Université. Les futurs cadres acquièrent ainsi une connaissance générale des procédures d'urgence applicables dans leur profession.

De leur côté, les diététiciens des hôpitaux sont activement préparés à leur mission de temps d'urgence. Des

---

**Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation intitulé* «L'Unité d'alimentation mobile», *publié par la Division des Services sociaux d'urgence.*

cours spéciaux sur l'alimentation d'urgence, préparés à leur intention, ont lieu périodiquement. Les diététiciens des hôpitaux ne reçoivent donc pas uniquement une formation à leur rôle opérationnel particulier, mais peuvent aussi contribuer efficacement à l'effort plus vaste de la collectivité.

Autres problèmes connexes

On remarquera que dans l'exposé des problèmes décrits dans le présent document, aucune place n'a été faite à l'eau non potable et à la limitation des denrées alimentaires. Or le service d'alimentation d'urgence serait incapable de fonctionner sans ces deux articles essentiels. Il s'ensuit que les organismes collectifs d'alimentation ne pourront agir pendant la phase de choc, sans la participation des organismes et agences responsables de la salubrité de l'eau ainsi que du rationnement et de la distribution du ravitaillement. La distribution en vrac de ravitaillement destiné à l'alimentation collective se fera, pendant la phase de choc, sur la base des normes canadiennes de consommation des aliments d'urgence définies par la Section d'étude des approvisionnements d'urgence du Ministère de la Production de défense, comme unités de mesure pour la gestion, la distribution et l'utilisation des denrées alimentaires, dans les conditions de guerre nucléaire.

Besoins futurs

L'analyse des fonctions et des zones d'opération du service d'alimentation d'urgence dans les conditions aussi chaotiques que celles qui peuvent être envisagées pendant la phase de choc, ne peut manquer de faire apparaître des lacunes et des faiblesses dans la planification.

On peut donc dire en résumé que le programme canadien doit pourvuivre ses efforts de mise au point, de mise en œuvre, d'extension et d'évaluation dans les trois domaines des services de l'enseignement et de la recherche. En collaboration avec d'autres autorités fédérales et provinciales, des systèmes et méthodes nouveaux et améliorés seront élaborés. L'étude et l'évaluation des opérations menées en cas de catastrophes survenant en temps de paix, permettra de mesurer à sa juste valeur chacune des phases d'action et d'apporter des améliorations aux programmes actuels. Si, en dépit des modifications qui leur sont apportées, les programmes ne donnaient pas des résultats plus efficaces et plus satisfaisants, un changement plus radical d'orientation pourrait être alors envisagé. ▲

(*Suite de la page 17*)

dispositions prévues soient aussi souples. Par contre, si le pire arrive et que les plans ont été faits sans enthousiasme et conçus de façon à ne s'occuper que des pertes, il sera difficile, sinon impossible, de faire face à une attaque nucléaire.

Un autre point sur lequel il faudra insister, c'est qu'afin d'éviter toute provocation, il faudra prendre des décisions politiques courageuses à un moment où, selon les traditions, on a toujours suivi la politique du statu quo. Les mesures de plans d'urgence dans le domaine civil ne sont jamais une menace pour qui que ce soit. Elles peuvent, toutefois, démontrer qu'un pays ou une alliance ne cédera pas aux menaces et que la vulnérabilité de sa défense n'a pas été négligée. Ces mesures qui supprimeront la source de tentation, peut-être la plus alléchante de toutes, pour un agresseur éventuel seront donc, en fin de compte, une source de force et une partie essentielle de la puissance de dissuasion. ▲

Dans son numéro d'avril 1966, le Bulletin national de l'OMU inaugurait la publication de «Remarques». Depuis lors, d'autres publications ont jugé bon de reproduire les articles publiés sous cette rubrique, notamment: *The Civil Defence Officer's Association Journal,* l'*Industrial Civil Defence Review,* l'*Irish Free State Civil Defence Journal* et le *De Vierde Macht* (périodique national hollandais).

Le Directeur général,

le rédacteur ainsi que les fonctionnaires

et le personnel

de l'Organisation des mesures d'urgence

profitent de l'occasion

pour souhaiter à tous les lecteurs

du Bulletin national de l'OMU,

ainsi qu'à ses collaborateurs,

un joyeux Noël et une bonne et heureuse Année.

En cas de non-livraison, retourner à

L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada

CANADA
POSTAGE PAID
PORT PAYÉ

MR.C.R.PATTERSON,
DIR.GEN. ROOM 307 NW,
~~CENTENNIAL TOWER,~~
~~400 LAURIER AVE. W.,~~
~~OTTAWA 4, ONT.~~ EMO.X.FR.

Emergency Treasures
Org.